



Institut de Formation Supérieure en Ostéopathie de Rennes

LA MOBILITÉ INTERNATIONALE EN OSTÉOPATHIE

Année 2020

GERVAISE

David

PROMOTION 11

Année 2015-2020



Bretagne Ostéopathie SARL.
Parc Monier - Bât Artémis - 167A, Rue de Lorient • 35000 RENNES • Tél. : 02 99 36 81 93 • Fax : 02 99 38 47 65
www.bretagne-osteopathie.com • contact@bretagne-osteopathie.com
CODE APE 8559A - N° Siret 504 423 302 00026 - Agrément Ministériel N° 2015-07
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°53350846435 auprès du préfet de la région Bretagne. (Ce n° ne vaut pas agrément de l'état).

AVANT-PROPOS

14 septembre 2015 :

Je débute ma formation en ostéopathie dont la première session se déroule à Guidel dans le Morbihan. Je rentre dans cette grande salle où les promotions précédentes sont déjà assises. Je m'assieds au premier rang. Les premières années occupent toujours le premier rang laissé libre.

« Pourquoi êtes-vous là ? », nous demande Monsieur Jean-François TERRAMORSI, ancien enseignant à Bretagne ostéopathie.

Chaque étudiant est prié d'y répondre par écrit. Nos réponses ne seront pas divulguées, la réflexion est personnelle.

La réponse est d'emblée pour moi évidente. Mais il m'aura fallu me débarrasser de certains préjugés avant de m'engager dans cette voie.

En effet, à l'origine je ne souhaitais pas devenir ostéopathe. Cette profession, en raison du flou qui l'entourait, ne m'attirait pas (un grand frère médecin à l'esprit très cartésien m'avait par ailleurs déconseillé à de nombreuses reprises de suivre ce parcours). De plus, la production d'un travail écrit de fin de scolarité, un travail de recherche, un « mémoire » - quel qu'en soit le nom – représentait un trop grand défi pour moi.

En fin de compte, une fois ces indécisions vaincues, je sais pourquoi je suis là aujourd'hui :

- d'une part, le besoin d'évoluer dans ma pratique de la kinésithérapie et surtout de la compléter. Il me semble en effet manquer d'outils face à de nombreuses pathologies ostéo-articulaires.
- d'autre part, le souhait d'allier l'exercice de ma profession à la découverte du monde. En 2013, j'avais déjà tenté une première expérience en Australie, muni de mon seul diplôme de kinésithérapeute. Malheureusement les équivalences très compliquées à obtenir et le coût engendré trop important m'ont empêché de mener à bien ce projet. Aussi, avec un diplôme d'ostéopathe, à la réglementation moins contraignante, il me semble que je serais plus à même de le concrétiser.

Je me sens enfin prêt pour cette formation et j'ai même déjà choisi le thème de mon mémoire : l'ostéopathie dans le monde.

Décembre 2018 :

Voilà, je commence à écrire.

La suite n'est pas mon histoire.

La suite est mon devoir.

SOMMAIRE

1.	INTRODUCTION.....	4
2.	PROBLÉMATIQUE.....	5
2.1.	Histoire de l'ostéopathie.....	5
2.2.	Ostéopathie en France	6
2.2.1.	<i>Histoire en France</i>	<i>6</i>
2.2.2.	<i>France : fiche-pays</i>	<i>9</i>
2.2.3.	<i>Ostéopathie et associations.....</i>	<i>11</i>
3.	HYPOTHÈSE	15
4.	MATÉRIEL ET MÉTHODE	16
4.1.	Prérequis.....	16
4.2.	Matériel	16
4.3.	Méthode	18
5.	RÉSULTATS.....	19
6.	DISCUSSION.....	91
7.	CONCLUSION	92
8.	SITOGGRAPHIE	94
9.	ANNEXE	109
9.1.	Sommaire des fiches-pays.....	109
9.2.	Liste des pays où l'ostéopathie est réglementée	110
10.	RÉSUMÉ.....	111

1. INTRODUCTION

Au XXI^e siècle, la mobilité humaine est très développée. Que ce soit pour voyager, pour travailler, pour fuir une guerre, pour la recherche, etc., les déplacements à travers le globe sont de plus en plus nombreux et de plus en plus facilités. De nombreux actifs n'effectuent pas leur carrière entière au sein d'une seule et même entreprise, ni dans un même pays.

Le personnel médical est quant à lui plus sédentaire dans sa carrière, mais cette mobilité moindre est en pleine évolution : les conjoints envoyés à l'étranger, les familles recomposées, l'ouverture des frontières, la facilité accrue pour se déplacer et voyager, ainsi que l'identité de plus en plus cosmopolite de nombreuses villes génèrent de nouvelles vocations d'exercer à l'étranger.

L'ostéopathie et ses praticiens ne dérogent pas à la règle établie par cette évolution. Toutefois, le principal frein des métiers autour de la santé à l'installation à l'étranger est presque toujours l'équivalence des diplômes obtenus.

Pour un ostéopathe français souhaitant travailler à l'étranger, une question essentielle se pose au départ : **Où puis-je m'installer et comment obtenir mon équivalence ?**

Pour avoir une meilleure visibilité de la mobilité en ostéopathie, plusieurs points seront abordés :

- Où l'ostéopathie existe-t-elle dans le monde ?
- Quel est légalement le statut de l'ostéopathie dans ces pays ?
- Aujourd'hui, avec un diplôme d'ostéopathie français, dans quel pays peut-on exercer et sous quelles conditions ?

Afin d'être en mesure de livrer des éléments de réponse, il conviendra dans une première partie de s'intéresser à l'histoire de l'ostéopathie, d'où vient-elle et où s'est-elle répandue ?

La deuxième partie sera un état des lieux de l'ostéopathie en France, des associations qui la représentent ainsi que des équivalences pour les étrangers souhaitant exercer en France. La France servira d'exemple afin de présenter une fiche-pays.

La troisième partie présentera des fiches pays par pays, afin de se faire une idée plus précise de la situation de l'ostéopathie dans le monde ainsi que de la faisabilité d'une équivalence avec un diplôme français.

2. PROBLÉMATIQUE

2.1. HISTOIRE DE L'OSTÉOPATHIE

L'ostéopathie a été fondée à la fin du XIXe siècle par le médecin Andrew Taylor Still, né le 6 août 1828 à Jonesville en Virginie aux États-Unis et décédé le 12 décembre 1917. ⁽¹⁾

Plusieurs versions de son histoire ont été décrites : A.T. Still aurait été médecin, diplômé de l'école de médecine de Kansas City. Selon d'autres versions, il n'aurait pas achevé ses études ou bien même il n'y aurait jamais étudié. ²

Still aurait appris à dispenser certains soins auprès de son père qui était pasteur (et aussi médecin selon certains). ³ Sa passion pour l'anatomie l'amène à recueillir et étudier de nombreux os qu'il récupère dans les cimetières indiens. Il est souvent photographié avec des os humains.

Malgré son statut de médecin, il s'éloigne de plus en plus d'une médecine qui ne répond pas à ses attentes, notamment suite au décès de sa femme et de ses trois enfants dû à une épidémie de méningite. ⁴

En étudiant ces ossements, il élabore une théorie selon laquelle des dérangements mécaniques osseux seraient à l'origine d'autres pathologies sur le corps. L'ostéopathe a pour objectif de remettre alors en place des pièces osseuses déplacées afin de rééquilibrer le corps et permettre une bonne circulation systémique.

Sa théorie s'appuie sur la phrase suivante :

« *The rule of the artery must be universal and unobstructed, or disease will be the result* », autrement dit, la bonne circulation des liquides dans le corps humain favoriserait une bonne santé.

Pour Andrew Taylor Still, seul l'ostéopathe et ses mains peuvent guérir certaines pathologies.

Il se fait exclure du monde médical car ses techniques manuelles sont source de ridicule auprès de ses confrères.

En 1892, il ouvre la première école d'ostéopathie « The American School of Osteopathy » à Kirksville, dans le Missouri. C'est dans cette école que William Garner Sutherland, inventeur du concept crânien, a étudié. ⁵

¹ *L'ostéopathie*. 2007 {Consulté le 15 mai 2020}
<http://www.osteo-stop.com/historique.html>

² *Claude Hamonet*. 2008 {Consulté le 15 mai 2020}
http://claud.hamonet.free.fr/art_osteo.htm

³ *Wikipédia*. 2004 {Consulté le 15 mai 2020}
https://fr.wikipedia.org/wiki/Andrew_Taylor_Still

⁴ *Fédération nationale de l'enseignement supérieur en ostéopathie*. 2016 {Consulté le 15 mai 2020}
<https://www.fneso.fr/grand-public/>

⁵ *Registre des ostéopathes de France*. 1999 {Consulté le 15 mai 2020}
<https://www.osteopathie.org/3685-roles-et-missions-histoire-de-l-osteopathie.html>

Dans cette école, les élèves reçoivent le titre de Doctor of Osteopathy graduate (DO graduate, Docteur en ostéopathie) à la fin de leur cursus.

A la mort d'Andrew Taylor Still en décembre 1917, un de ses élèves John-Martin Littlejohn retourne en Grande-Bretagne dont il est originaire, pour fonder la même année la British School of Osteopathy (BSO), première école d'ostéopathie en Europe. C'est à partir de cette école que l'ostéopathie commença à se répandre à travers l'Europe.

Il existe deux foyers de l'ostéopathie, le premier aux États-Unis et le second au Royaume-Uni. A partir du XXe siècle, les ostéopathes diplômés de ces pays ont commencé à essaimer de par le monde.

2.2. OSTÉOPATHIE EN FRANCE

2.2.1. Histoire en France

En France, la profession est réglementée et le titre d'ostéopathe est protégé depuis 2007.

Un des premiers ostéopathes en France est le docteur Lavezzari, formé aux États-Unis par l'une des élèves de Still. Il commence à exercer à Paris en 1936. ⁶

La première école française a été ouverte en 1950 par Paul Gény, formé à la British School of Osteopathy, et se nomme l'École française d'ostéopathie. ⁷

L'ostéopathie commence à prendre de l'ampleur en France dans les années 1960 grâce à des praticiens formés aux États-Unis, en Grande-Bretagne, mais aussi dans les premières écoles françaises. En 1962, les médecins réagissent et s'opposent aux ostéopathes en obtenant la pratique exclusive de l'ostéopathie. La pratique de la discipline par les non médecins est désormais considérée comme exercice illégal de la médecine. ⁸

L'exercice de l'ostéopathie ne sera légalisé qu'en 2002.

Le 4 mars 2002, l'article 75 de la loi 2002-303 sur les droits des patients et la qualité du système de santé reconnaît officiellement les professions d'ostéopathe et de chiropraticien. ⁹

Entre 2002 et 2007, période pendant laquelle l'ostéopathie est reconnue mais où les textes de loi ne sont pas encore sortis, un bon nombre de personnes se sont découvertes ostéopathes et de nombreuses formations ont émergé.

⁶ *Approche tissulaire de l'ostéopathie*. 1999 {Consulté le 15 mai 2020}
<https://approche-tissulaire.fr/en-france.html>

⁷ *Syndicat français des ostéopathes*. 2016 {Consulté le 15 mai 2020}
<https://www.osteopathe-syndicat.fr/histoire-de-l-osteopathie>

⁸ *Legifrance*. 1998 {Consulté le 25 mai 2020}
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000802880>

⁹ *Legifrance*. 1998 {Consulté le 25 mai 2020}
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000227015>

Les décrets d'application publiés en mars 2007 manquent totalement de précisions relatives à la formation.^{10 11} Aussi le nombre d'étudiants explose-t-il en l'absence de modalités d'entrée dans les écoles et beaucoup y voient une opportunité de pouvoir exercer un métier dans le domaine de la santé, sans pour autant se lancer dans des études de médecine ou préparer un concours paramédical.

Par ailleurs, le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), rendu public en mai 2012, dresse un état catastrophique de la profession. Trois axes de travail y sont alors définis :

- la régulation des flux de formation ;
- la création indispensable d'un référentiel de formation ;
- les réformes à entreprendre par le législateur.

En 2013, la ministre de la Santé, Marisol Touraine, engage un travail sur l'encadrement de l'ostéopathie ainsi que de sa formation.

L'arrêté du 29 septembre 2014 (publié le 14 octobre 2014), relatif à l'agrément des établissements de formation en ostéopathie, par l'intermédiaire de la Direction générale de l'offre de soins (DGOS), répertorie 62 écoles d'ostéopathie (30 à temps plein et 32 en alternance, sans compter les DU accessibles aux médecins).

La même année, le 14 décembre 2014, paraît le décret du 12 décembre 2014 relatif à l'encadrement de la formation en ostéopathie¹². Les lignes directrices (activités, compétences et formations) applicables à la profession ont été publiées après 20 mois de concertation entre l'administration et les organisations professionnelles.

Depuis la rentrée 2015, pour devenir ostéopathe un jeune bachelier doit effectuer 4.860 heures de formation se décomposant comme suit :

- 760 heures de sciences fondamentales ;
- 632 heures de sémiologie des altérations de l'état de santé ;
- 160 heures de sciences humaines, sociales, gestion et droit ;
- 160 heures d'ostéopathie, fondements et modèles ;
- 1.266 heures de pratique ostéopathique ;
- 168 heures de méthodes et outils de travail ;
- 194 heures de développement des compétences en ostéopathie ;
- 1.500 heures de formation pratique clinique incluant 150 consultations complètes et validées.

Pour les professionnels de santé, un parcours plus court est possible avec :

- 764 heures pour les médecins ;
- 1.900 heures aux masseurs-kinésithérapeutes ;
- 1.937 heures pour les sages-femmes ;
- 2.373 heures pour les infirmiers ;
- 2.338 heures pour les pédicures-podologues.

¹⁰ Legifrance. 1998 {Consulté le 25 mai 2020}
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000469950&dateTexte>

¹¹ Legifrance. 1998 {Consulté le 25 mai 2020}
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000469950&dateTexte>

¹² Legifrance. 1998 {Consulté le 25 mai 2020}
<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2014/12/12/AFSH1427626D/jo>

Ils devront également effectuer et valider 150 consultations en clinique.

Le 9 juillet 2015, paraît la liste des 23 établissements agréés après avis de la Commission consultative nationale d'agrément (CCNA), pour dispenser la formation à compter du 1^{er} septembre 2015.

Finalement au 29 septembre 2015, on répertorie 26 établissements agréés : 23 agréés pour 5 ans et 3 agréés seulement pour la rentrée 2015.

Aujourd'hui, l'ostéopathie est bien reconnue comme une pratique alternative à la médecine traditionnelle par le grand public et les médias, moins par les instances ordinales qui ont encore de nombreuses difficultés à intégrer l'ostéopathie dans la prise en charge des patients. La formation n'a pas d'équivalence universitaire. Certaines écoles ont vu leur formation validée dans le National Directory of Professional Certifications (Répertoire national des certifications professionnelles, RNCP), qui donne une estimation de la valeur de l'expérience professionnelle (British A-levels +5 ans, 300 ECTS).

La France compte la plus grande densité d'ostéopathes au monde. En 2019, on comptabilise 31.950 ostéopathes inscrits au répertoire Adeli pour 67 millions d'habitants, soit 1/2.097 habitants. Le nombre d'ostéopathes a triplé entre 2009 et 2019.^{13 14 15}

**L'ostéopathie en France est présentée dans la fiche-résumé ci-après.
Ce même modèle sera utilisé pour les pays présentés plus loin.**

¹³ *École supérieure d'ostéopathie, Paris Suposteo*. 1999 {Consulté le 15 mai 2020}
<https://www.eso-suposteo.fr/quel-est-lavenir-de-losteopathie-en-france/>

¹⁴ *Union pour la recherche clinique en ostéopathie*. 2017 {Consulté le 15 mai 2020}
<http://www.lejournal.osteopathie-recherche.fr/index.php/statistiques-sondages/emost-2018-etude-du-metier-d-osteopathe-en-2018>

¹⁵ *Compagnie des experts judiciaires ostéopathes exclusifs*. 2015 {Consulté le 15 mai 2020}
<https://cejoe.org/demographie-des-porteurs-du-titre-dosteopathe-demographie-des-experts-judiciaires-osteopathes-analyse-et-perspectives-juillet-2019/>

2.2.2. France : fiche-pays

31.950 ostéopathes inscrits au registre Adeli en juillet 2019

OSTÉOPATHIE

En France, l'ostéopathie est une profession réglementée depuis 2007, et le titre d'ostéopathe est protégé.

Actuellement, 61% des praticiens exercent exclusivement l'ostéopathie.

Pour pouvoir pratiquer l'ostéopathie, le praticien doit enregistrer son diplôme, obtenu dans une école agréée, dans le répertoire Adeli et être couvert par une assurance responsabilité civile professionnelle.

La plupart des praticiens exercent en cabinet libéral mais d'autres peuvent aussi travailler en tant que salariés en établissements de soins.

Les patients consultent les ostéopathes en première intention.

Certaines mutuelles remboursent les séances d'ostéopathie.

A noter que la principauté d'Andorre (5 ostéopathes) et celle de Monaco (9 ostéopathes) suivent la réglementation française.

SCOLARITÉ

Il existe deux cursus possibles :

- Cursus à temps plein pour les bacheliers

La durée de la formation est de cinq années.

La répartition des enseignements est la suivante :

- La formation théorique et pratique de 3.360 heures, sous la forme de cours magistraux, de travaux dirigés et de travaux pratiques ;
- La formation pratique clinique encadrée de 1.500 heures incluant 150 consultations complètes et validées.

- Cursus à temps partiel pour les professionnels de santé

La durée de la formation est actuellement de quatre années.

L'enseignement compte en moyenne 2.000 heures (selon les textes de loi, le nombre d'heures théoriques varie selon le diplôme du professionnel).

La formation pratique clinique comprend 300 heures visant à l'apprentissage progressif des compétences professionnelles et un temps de formation pratique clinique, estimé à 300 heures, permettant de valider 150 consultations complètes.

En tout, il y a 600 heures de pratique clinique.

Les étudiants doivent également soutenir un mémoire professionnel.

ÉQUIVALENCE

Le directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS) peut, après avis de la commission régionale (composée de ce directeur, d'un médecin, d'un masseur-kinésithérapeute et de deux ostéopathes), autoriser individuellement à user du titre d'ostéopathe les ressortissants d'un État membre de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen sous condition :

- soit le praticien possède un diplôme reconnu dans un état où l'ostéopathie est réglementée ;
- soit le praticien a exercé deux ans au cours des dix dernières années en tant qu'ostéopathe dans un pays où l'ostéopathie n'est pas réglementée ;
- soit le praticien possède un diplôme d'ostéopathe lui permettant d'exercer légalement dans son pays d'origine.

Une fois le dossier présenté à la commission de l'ARS, le directeur général dispose de quatre mois pour répondre au candidat. S'il ne le fait pas, la demande est considérée comme rejetée.

Lorsque la formation est inférieure d'au-moins un an à celle du diplôme français ou lorsqu'elle est incomplète selon la norme actuelle, la commission propose une mesure de compensation comprenant :

- soit une épreuve d'aptitude, consistant en une série d'examens théoriques écrits et oraux ;
- soit un stage d'adaptation effectué sous la responsabilité d'un professionnel qualifié, accompagné éventuellement d'une formation théorique complémentaire. La durée de ce stage n'excède pas trois ans (pas de durée minimale).

Il appartient au candidat de choisir entre les deux mesures compensatoires.

Le directeur général de l'ARS compétent délivre l'autorisation d'usage professionnel du titre d'ostéopathe après l'accomplissement de l'une de ces deux mesures.

A noter que, lors de ce processus, le candidat sera évalué sur sa connaissance linguistique nécessaire à l'exercice de la profession. Un niveau insuffisant en français peut empêcher le dossier d'aboutir.

2.2.3. Ostéopathie et associations

En France, en Europe et dans le monde, il existe des associations d'ostéopathes créées pour défendre la profession, regrouper les professionnels et permettre une meilleure visibilité de la profession auprès des patients et des autres professionnels.

C'est par l'intermédiaire de ces associations qu'une visibilité sur les autres pays est possible.

En France

Les 4 associations présentées ci-dessous sont celles officiellement représentatives de la profession d'ostéopathe depuis 2014 auprès du ministère de la Santé.

En l'absence de retours du ministère depuis mai 2019, le droit représentatif qui aurait dû être renouvelé en 2020 semble compromis.

Association française d'ostéopathie (AFO)

L'AFO est la branche française de la première association internationale AIO créée à Genève en 1963 suite à la pratique exclusive de l'ostéopathie par les médecins.

Cette association siège aux différentes commissions nationales pour l'encadrement de la profession.

Elle vise principalement la reconnaissance de la profession d'ostéopathe en France.

Aujourd'hui l'association a toujours pour objectif de défendre la profession, d'avoir un statut de professionnel de santé mais aussi de rassembler les praticiens. L'AFO travaille actuellement afin d'obtenir l'universitarisation des études sur le système LMD.

Elle revendique 700 adhérents.

<https://www.afosteo.org>¹⁶

Ostéopathes de France (ODF)

L'ODF, créée en 1987 sous le nom d'Union fédérale des ostéopathes de France (UFOF), est une association de professionnels au service des ostéopathes et des étudiants.

Depuis sa création, elle s'est toujours prononcée en faveur de la mise en place de la réglementation de la profession, et continue à agir en vue de faire progresser cette législation.

Aujourd'hui, elle vise à faire annuler les limitations d'actes (exemple : manipulation cervicale sous réserve d'avoir un certificat médical de non contre-indication) ainsi que de soutenir l'installation des jeunes professionnels.

L'ODF s'est engagée pour une profession d'ostéopathe indépendant, de haut niveau, consultant de premier rang, non soumis à prescription.

Elle dénombre 1.000 adhérents.

<https://osteofrance.com>¹⁷

¹⁶ Association française d'ostéopathie. 2002 {Consulté le 15 mai 2020}

<https://www.afosteo.org>

¹⁷ Ostéopathes de France. 2005 {Consulté le 15 mai 2020}

<https://osteofrance.com>

Syndicat Français des ostéopathes (SFDO)

Le SFDO a été créé en 1973 sous le nom d'Association française de défense des ostéopathes (AFDO), puis renommé Syndicat français de défense des ostéopathes en 1995. A l'origine, l'AFDO avait pour mission principale la défense des ostéopathes qui étaient en procédure pénale pour exercice illégal de la médecine. Par la suite, elle a participé à la lutte pour la reconnaissance de la profession.

Le SFDO « *a pour objet d'assurer la défense des droits ainsi que des intérêts matériels et moraux de ses membres, ostéopathes, tant sur le plan individuel que collectif.* »

Il représente la profession auprès de toutes les collectivités administratives ou privées dans l'intérêt de ses membres, tous les professionnels exerçant l'ostéopathie à titre exclusif.

Le SFDO propose des services facilitant l'activité de ses membres dont il assure la défense devant les tribunaux ou autres juridictions.

Il fait partie du collège professionnel de l'Unité pour l'ostéopathie.

Il revendique 1.100 adhérents.

<https://www.osteopathe-syndicat.fr/tout-sur-l-osteopathie> ¹⁸

<http://www.upo-federation-osteopathie.fr/presentation-de-upo/> ¹⁹

Chambre nationale des ostéopathes (CNO)

La CNO est le deuxième syndicat professionnel des ostéopathes. Créée le 21 janvier 2004, elle fait historiquement suite à la Coordination nationale des ostéopathes.

Elle prône le rassemblement de tous les ostéopathes, quelle que soit leur école, qu'ils soient professionnels de santé ou non, dans la mesure où ils respectent une norme de formation de haut niveau. A l'heure actuelle, la formation est mieux réglementée, permettant à tous les étudiants de suivre une formation dite de haut niveau.

Une Chambre est une assemblée s'occupant des intérêts et/ou de la discipline d'un corps de métier. Ainsi la Chambre nationale des ostéopathes représente la Chambre du métier d'ostéopathe.

Elle dénombre 200 adhérents.

<https://www.chambre-nationale-des-osteopathes.fr/> ²⁰

¹⁸ Syndicat français des ostéopathes. 2016 {Consulté le 15 mai 2020}
<https://www.osteopathe-syndicat.fr/tout-sur-l-osteopathie>

¹⁹ Unité pour l'ostéopathie. {Consulté le 15 mai 2020}
<http://www.upo-federation-osteopathie.fr/presentation-de-upo/>

²⁰ Chambre nationale des ostéopathes. 2018 {Consulté le 15 mai 2020}
<https://www.chambre-nationale-des-osteopathes.fr/>

En Europe

The European Federation and Forum for Osteopathy (EFFO)

L'EFFO est une association née en mars 2018 de la fusion entre la Fédération européenne des ostéopathes (FEO) et le Forum pour la réglementation ostéopathique en Europe (FORE).

L'EFFO comprend les principales associations professionnelles et autorités de réglementation européennes de 22 pays à travers l'Europe, qui se réunissent pour promouvoir et reconnaître le rôle que les ostéopathes apportent à la santé, et garantir également des normes élevées de soins ostéopathiques ainsi que la sécurité des patients.

Le dernier meeting a eu lieu à Lisbonne les 6 et 7 mars dernier.

L'AFO est membre de l'EFFO.

La FEO et le FORE ont participé à la création et publication en 2015 d'une norme européenne sur les prestations de soins ostéopathiques (EN 16686) par le Comité européen de normalisation (CEN)^{21 22}.

Le FORE a aussi développé en 2008, un référentiel de formation ostéopathique, le European framework for standards of osteopathic education and training (EFSOET).²³

<https://www.effo.eu>²⁴

The Osteopathic European Academic Network (OsEAN)

L'OsEAN est une organisation, créée en 2008 par un ancien directeur de l'European School of Osteopathy du Royaume-Uni, regroupant des établissements d'enseignement ostéopathique européen. Elle compte à ce jour 33 membres (dont certains en dehors de l'Europe).

Les objectifs d'OsEAN est de contribuer à l'amélioration du statut de l'ostéopathie comme profession de santé reconnue et réglementée avec des normes élevées de formation commune à l'Europe.

Pour ce faire, toutes les écoles OsEAN soutiennent que la formation en ostéopathie devrait être un programme validé par un diplôme de niveau MSc, en passant soit par un programme à temps plein ou à temps partiel pour les reconversions de professionnels de santé. Par conséquent, toutes les écoles cherchent à établir un partenariat académique avec une université pour atteindre cet objectif. Actuellement, les membres d'OsEAN ont de tels partenariats avec 13 universités différentes, d'autres sont en cours de préparation.

L'OsEAN soutient les CEN standards existants.

<https://www.osean.com>²⁵

²¹ CEN. 2014 {Consulté le 15 mai 2020}

<https://www.cen.eu/work/areas/services/Pages/default.aspx>

²² Comité européen de normalisation. 2014 {Consulté le 15 mai 2020}

https://standards.cen.eu/dyn/www/f?p=204:35:0:::FSP_SURR_WI:38396&cs=1AC2546C4A1CEAAE84ADB1B173AE9F80F

²³ Forewards. 2006 {Consulté le 26 mai 2020}

[european framework for standards of osteopathic education ...www.forewards.eu > app > download > EFSOET](http://www.forewards.eu/app/download/EFSOET)

²⁴ European federation and forum for osteopaths. 2009 {Consulté le 15 mai 2020}

<https://www.effo.eu>

²⁵ Osteopathic European academic network. 2000 {Consulté le 15 mai 2020}

<https://www.osean.com>

La norme du CEN établit une référence en matière de pratique clinique, d'éducation, de sécurité et d'éthique de haute qualité pour l'ostéopathie en Europe. Elle a été publiée dans 33 pays européens. Cette norme est reconnue et sert de référence dans la plupart des pays européens, que l'ostéopathie soit reconnue ou non chez eux.

En France, cette norme n'a pas de valeur légale et n'est pas utilisée.

Pour se procurer ce document, il est disponible auprès de l'Afnor.

<https://www.boutique.afnor.org/norme/nf-en-16686/prestations-de-soins-d-osteopathie/article/818174/fa178495>^{26 27}

Dans le monde

La WHO, ou Organisation mondiale de la santé (OMS), est née lors de l'entrée en vigueur de sa constitution le 7 avril 1948 (signée par 61 états lors de la Conférence mondiale pour la santé le 22 juillet 1946 à New-York).

Elle compte aujourd'hui 194 états membres.

Son rôle est de diriger et de coordonner la santé mondiale au sein du système des Nations-Unies à travers différents domaines d'activité :

- Maladies non transmissibles ;
- Maladies transmissibles ;
- Préparation, surveillance et réponse aux crises ;
- Promotion de la santé tout au long de la vie ;
- Systèmes de santé ;
- Services institutionnels.

Cette organisation sert de standard et d'autorité pour tous ses états membres.

La WHO a publié des normes pour la formation en ostéopathie (Benchmarks for training in osteopathy) en 2010.

<https://www.who.int>²⁸

<https://www.who.int/medicines/areas/traditional/BenchmarksforTraininginOsteopathy.pdf>²⁹

²⁶ Afnor. 2016 {Consulté le 15 mai 2020}

<https://www.afnor.org/acheter-une-norme/>

²⁷ Afnor boutique. 2013 {Consulté le 15 mai 2020}

<https://www.boutique.afnor.org/norme/nf-en-16686/prestations-de-soins-d-osteopathie/article/818174/fa178495>

²⁸ World health organization. 1998 {Consulté le 15 mai 2020}

<https://www.who.int>

²⁹ World health organization. 1998 {Consulté le 15 mai 2020}

<https://www.who.int/medicines/areas/traditional/BenchmarksforTraininginOsteopathy.pdf>

Osteopathic International Alliance (OIA)

L'OIA a été créée en juin 2003 par 34 ostéopathes de 10 pays différents.

Aujourd'hui, l'OIA représente 77 organisations de 20 pays sur les cinq continents, représentant plus de 120.000 ostéopathes. C'est la principale organisation internationale (organisation d'organisations) qui plaide pour des soins de santé ostéopathiques de plus haute qualité et un représentant des praticiens et médecins ostéopathes du monde entier.

Elle a pour objectifs :

- le développement et l'amélioration de l'organisation professionnelle ;
- les normes et prestations éducatives de haute qualité ;
- la recherche pour éclairer les meilleures pratiques ;
- les normes, la réglementation et la reconnaissance législative propres à la profession.

L'OIA a été officiellement admise au sein de la WHO comme organisation non-gouvernementale en février 2018 et soutient les normes de cette dernière.

L'EFFO est membre de l'OIA.

<https://oialliance.org> ³⁰

Inventée et venue des Etats-Unis, l'ostéopathie fait son apparition en France au cours du milieu du XXe siècle. Elle s'est développée jusqu'à être reconnue et réglementée en 2007. Plusieurs associations l'ont défendu et la défendent toujours. De nombreuses informations peuvent être récoltées auprès de ces dernières.

A partir d'un pays avec réglementation comme la France, est-il possible de s'exporter et comment le faire ? Cette question soulève une problématique :

Dans quels pays et comment peut-on travailler avec un diplôme français d'ostéopathie ?

3. HYPOTHÈSE

Avec un diplôme français d'ostéopathie, il est possible d'obtenir une équivalence et de travailler dans les pays où l'ostéopathie est reconnue et réglementée.

³⁰ *Osteopathic international alliance*. 2004 {Consulté le 15 mai 2020}
<https://oialliance.org>

4. MATÉRIEL ET MÉTHODE

4.1. PRÉREQUIS

Il est important avant toute chose, de savoir qu'au niveau législatif, il existe une distinction fondamentale dans l'ensemble des pays :

- dans certains pays, un citoyen a le droit de faire ce qui est autorisé ;
- et dans d'autres, il a le droit de faire ce qui n'est pas interdit.

Ainsi dans le cadre de l'ostéopathie :

- dans certains pays, un praticien peut exercer l'ostéopathie car elle est autorisée ;
- et dans d'autres, celui-ci peut pratiquer l'ostéopathie car elle n'est pas interdite.

En Europe, l'ostéopathie n'est officiellement reconnue et réglementée que dans les **9 pays** suivants :

- Danemark
- Finlande
- France
- Islande
- Liechtenstein
- Malte
- Portugal
- Royaume-Uni
- Suisse

Néanmoins, il existe des ostéopathes et des écoles de formation dans les autres pays d'Europe,

En tant que discipline, l'ostéopathie n'a pas la même reconnaissance ni la même place dans le parcours de soin de chaque pays. Un ostéopathe peut y disposer soit d'une formation reconnue, soit d'un statut reconnu, soit des deux.

4.2. MATÉRIEL

La base du travail a été effectuée à partir de deux sites Internet :

- <https://www.osteopathie.org/100-l-osteopathie-dans-le-reste-du-monde.html> ³¹

Cette page présente un état des lieux assez conséquents sur l'ostéopathie dans le monde. Les informations datent de 2015 et sont obsolètes pour beaucoup de pays.

- <https://www.effo.eu> ²⁴

Le site de l'EFFO regroupe les liens internet de nombreuses associations d'ostéopathes représentantes des pays européens. Grâce aux sites de ces associations, de nombreuses informations ont été récoltées et de nombreux mails ont été échangés.

³¹ *Registre des ostéopathes de France*. 1999 {Consulté le 15 mai 2020}
<https://www.osteopathie.org/100-l-osteopathie-dans-le-reste-du-monde.html>

²⁴ (Sic p.13)

En décembre 2018, la récolte de données a débuté par l'envoi d'un mail type à une quarantaine de contacts dans différents pays et dans 4 langues différentes (français, anglais, espagnol et portugais).

“Bonjour,

Je m'appelle David Gervaise.

J'exerce en tant que masseur-kinésithérapeute diplômé d'État et étudiant en quatrième année de la formation diplômante de l'Institut de Formation Supérieure en Ostéopathie de Rennes (France).

Pour l'obtention de mon diplôme, j'effectue un travail de recherche, plus classiquement appelé « mémoire ».

L'intitulé de mon travail est : « L'ostéopathie dans le monde ».

Mon travail se composera de trois parties :

- *Une première concernant l'histoire de l'ostéopathie, de sa naissance à son éclatement et sa diffusion à travers le monde.*
- *Dans un second temps, je souhaiterais répertorier les pays dans lesquels se pratiquent l'ostéopathie. Pour chaque pays, je souhaite expliquer le cursus normal pour devenir ostéopathe, ainsi que les équivalences possibles avec un diplôme français.*
- *Enfin, dans une dernière partie j'évoquerai l'existence d'autres thérapies manuelles et leurs similitudes avec l'ostéopathie.*

Ma démarche est la suivante : contacter chaque pays possédant un regroupement d'ostéopathes afin d'apporter des réponses aux deux questions suivantes : quelles études pour devenir ostéopathe dans ce pays et existe-t-il une (ou des) équivalence(s) pour pouvoir y pratiquer l'ostéopathie avec un diplôme français ?

Pourriez-vous ainsi me renseigner sur ces deux questions ou sinon m'orienter vers une personne ou un organisme susceptible d'y répondre ?

*Cordialement,
David Gervaise”*

A la suite de ces envois de mails, il convient de constater que :

- quelques adresses mail sont obsolètes et/ou n'existent plus ;
- peu de contacts se sentent aptes à répondre à mes questions ;
- peu de réponses sont parvenues au bout d'un an ;
- aucune réponse exploitable.

L'envoi du mail constituait la première étape dans la recherche d'informations. Mais ce mail était trop généraliste avec des questions trop larges pour obtenir une réponse précise.

En effet la plupart des informations proviennent des sites Internet des associations nationales, des sites des écoles, des sites d'administrations officielles, de mails échangés avec des ostéopathes étrangers.

4.3. MÉTHODE

Les résultats des informations récoltées sont présentés ci après sous forme de fiche-pays. En plus des fiche-pays, plusieurs interviews d'ostéopathes francophones (trois français et une belge) sont présentées afin d'illustrer les fiches.

Le choix des pays pour ces fiches a été décidé en fonction de la place de l'ostéopathie, de sa réglementation, mais surtout des informations collectées.

IMPORTANT :

Pour s'installer à l'étranger et pouvoir y exercer une profession, quelle qu'elle soit, il faut remplir trois conditions et fournir les documents suivants :

1. permis de séjour ou visa ;
2. permis de travail ;
3. permis d'y exercer la profession souhaitée.

Les fiches par pays présentent **UNIQUEMENT** la troisième condition, pour la profession d'ostéopathe.

5. RÉSULTATS

Liste de pays avec présence d'au moins un ostéopathe (voir *Sitographie - partie non numérotée* – page 95 à page 98).

EUROPE			
Albanie	Espagne	Luxembourg	République Tchèque
Allemagne	Estonie	Lettonie	Roumanie
Andorre	France	Lituanie	Royaume-Uni
Autriche	Gibraltar	Malte	Serbie
Belgique	Grèce	Monaco	Slovaquie
Bulgarie	Hongrie	Norvège	Slovénie
Chypre	Irlande	Pays-Bas	Suède
Croatie	Islande	Pologne	Suisse
Danemark	Italie	Portugal	Ukraine

AMÉRIQUE			
Argentine	Chili	Équateur	Pérou
Bolivie	Colombie	États-Unis	
Brésil	Costa Rica	Mexique	
Canada	Cuba	Panama	

ASIE				
Arabie Saoudite	Émirats Arabes Unis	Iran	Mongolie	Sri Lanka
Brunei	Hong Kong	Israël	Népal	Taiwan
Cambodge	Inde	Japon	Philippines	Thaïlande
Chine	Indonésie	Kazakhstan	Russie	Turquie
Corée du Sud	Irak	Malaisie	Singapour	Vietnam

AFRIQUE			
Afrique du Sud	Côte d'Ivoire	Madagascar	Sénégal
Algérie	Egypte	Maroc	Tunisie
Cameroun	Ile Maurice	Nigéria	Zimbabwe
Congo	Kenya	Namibie	

OCÉANIE	
Australie	Nouvelle-Zélande

Europe

- Allemagne
- Autriche
- Belgique
- Croatie
- Danemark
- Espagne
- Estonie
- Finlande
- Grèce
- Irlande
- Islande
- Italie
- Luxembourg
- Malte
- Norvège
- Pays-Bas
- Portugal
- Royaume-Uni
- Suède
- Suisse

ALLEMAGNE

4.900 ostéopathes en 2020

OSTÉOPATHIE

L'ostéopathie est reconnue par le ministère de la Santé allemand. En revanche sa pratique n'est pas réglementée.

En Allemagne, l'ostéopathie est considérée comme un médicament, aussi faut-il passer (avant ou après l'obtention du diplôme) l'examen de praticien alternatif (ou Heilpraktiker) afin de pouvoir l'exercer.

Le Heilpraktiker est un métier totalement à part, regroupant plusieurs disciplines paramédicales ainsi que des médecines alternatives. Le praticien a une formation initiale de 3 ans et peut ensuite s'orienter vers des spécialités, dont l'ostéopathie.

Un Heilpraktiker peut ainsi devenir ostéopathe par une formation complémentaire.

L'examen demandé aux ostéopathes est un complément à leurs études mais ils ne sont pas Heilpraktiker à part entière. Cet examen se déroule dans les services de santé locale (chaque ville dispose d'un service de santé).

Les médecins n'ont pas à passer ce test.

Seul les médecins et les Heilpraktikers peuvent exercer.

Cependant, il existe des ostéopathes exclusifs qui travaillent en dehors de ce cadre légal.

SCOLARITÉ

Il existe une vingtaine d'écoles en Allemagne qui proposent des formations à temps partiel en 4 ans pour les médecins, physiothérapeutes et naturopathes ; ainsi que des formations à temps plein pour les bacheliers (ayant les pré-requis nécessaires pour prétendre au titre de Heilpraktiker). Depuis 2011, il existe aussi des bachelors en ostéopathie proposés par deux universités.

La formation à temps partiel se fait en 4 ans sur les week-ends et nécessite 1.350 heures de cours.

La formation à temps plein se fait en 4 ou 5 ans et nécessite 5.000 heures de cours.

Si la formation est soutenue par la VOD, l'étudiant obtient le titre de D.O avec son diplôme.

Il peut aussi obtenir le titre de M.R.O s'il s'inscrit à la VOD et pratique exclusivement l'ostéopathie.

ÉQUIVALENCE

La Verband der Osteopathen Deutschland e.V. (VOD e.V.), créée en 1994 est l'association nationale qui défend les droits des ostéopathes et lutte pour des soins de qualité. Elle est présente au sein de l'EFFO ainsi que de l'OIA.

Pour y être référencé, il faut présenter son diplôme ainsi que le programme détaillé de son cursus.

La VOD défend une pratique fondée sur le statut de Heilpraktiker.

Elle suit les CEN standards.

Avec un diplôme français, il suffit de passer le test de Heilpraktiker pour pouvoir pratiquer l'ostéopathie et s'inscrire à la VOD.

<https://www.osteopathie.de>³²

https://www.osteopathie.de/schulen_hochschulen³³

<https://www.aph-heilpraktiker.fr>³⁴

<https://www.hs-fresenius.de/studium/osteopathie-bachelor/>³⁵

³² *Verband der osteopathen Deutschland*. 1999 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://www.osteopathie.de>

³³ *Verband der osteopathen Deutschland*. 1999 {Consulté le 16 mai 2020}
https://www.osteopathie.de/schulen_hochschulen

³⁴ *Association professionnelle des heilpraktiker*. 2013 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://www.aph-heilpraktiker.fr>

³⁵ *Hochschule fresenius*. 2008 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://www.hs-fresenius.de/studium/osteopathie-bachelor/>

OSTÉOPATHIE

En Autriche, en théorie, il faut au préalable être médecin, physiothérapeute ou appartenir à une autre profession de santé pour pouvoir exercer l'ostéopathie. Comme l'ostéopathie n'est pas réglementée, ce pré-requis est souvent contourné.

L'association nationale, Österreichische Gesellschaft für Osteopathie (OEGO), a été créée en 1995 et essaie depuis 2005 de faire reconnaître l'ostéopathie comme profession de santé.

Actuellement, l'OEGO comprend 639 inscrits mais on estime qu'environ 1.000 ostéopathes travaillent en Autriche.

L'OEGO s'appuie sur les CEN standards.

La pratique de l'ostéopathie se fait exclusivement en libéral.

Les médecins sont les seuls professionnels de santé de première intention.

Pour aller voir un ostéopathe, les patients doivent être référés par un médecin agréé, seul professionnel de santé de première intention.

SCOLARITÉ

Les professionnels de santé peuvent suivre une formation complémentaire dans l'une des deux écoles suivantes : l'Institute Academy of Osteopathy (IAO) ou le Wiener Schule für Osteopathie (WSO)

- WSO à Vienne et Klagenfurt, formation de base sur 4 ans à temps partiel. Chaque année se compose de 6 séminaires de 4,5 jours. Après l'obtention du DO, la WSO propose des cours universitaires sur 4 à 5 semestres afin d'obtenir un Master of Science en Ostéopathie (MSc.-DO).
- IAO à Vienne et Innsbruck, formation de base à temps partiel sur 4 ans. Chaque année comprend 4 sessions de 4 jours débouchant sur un DO. À partir de la dernière année, les étudiants peuvent entamer une formation universitaire afin d'obtenir un MSC-DO. Cette formation se déroule en 4 ans, à temps partiel. Les deux premières années s'étalent sur 7 sessions de 3 jours. Pour les deux dernières années, il y a 8 sessions.

ÉQUIVALENCE

Comme il n'y a pas de réglementation, il n'existe pas d'équivalence.

Chacun peut s'installer comme ostéopathe, le titre n'étant pas protégé.

L'inscription à l'OEGO nécessite de présenter son diplôme ainsi qu'une preuve de formation initiale. Il faut commencer par soumettre son inscription en ligne.

<https://www.oego.org/en/>³⁶

<https://www.wso.at/>³⁷

<http://www.osteopathie.eu/fr/node/1017>³⁸

³⁶ Österreichische gesellschaft für osteopathie. 2001 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://www.oego.org/en/>

³⁷ Wiener schule für osteopathie. 1998 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://www.wso.at/>

³⁸ The international academy of osteopathy. 2007 {Consulté le 16 mai 2020}
<http://www.osteopathie.eu/fr/node/1017>

OSTÉOPATHIE

Les ostéopathes sont des professionnels de première intention et assez démocratisés. Les patients peuvent être en partie remboursés par leur assurance privée. Depuis 2019, les ostéopathes ne sont plus assujettis à la TVA.

Le Groupement national représentatif des professionnels de l'ostéopathie (GNRPO) est l'organisme fédérateur des Unions professionnelles belges d'ostéopathie reconnues par arrêté royal. Les Unions professionnelles ont adhéré à la Charte du GNRPO qui définit des objectifs communs. Celui-ci regroupe ainsi tous les professionnels ostéopathes qui s'engagent à respecter les critères de pratique définis par les Unions professionnelles. De cette manière, le GNRPO se porte garant du niveau de formation des ostéopathes repris dans ses listes.

Il existe deux organisations pour les ostéopathes : l'Union professionnelle des ostéopathes de Belgique (UPOB) et l'Union belge des ostéopathes (UBO).

L'UPOB est actuellement l'organisation la plus importante et la plus représentative. Elle est membre de l'EFFO. L'UPOB ne représente que les praticiens exclusivement ostéopathes. Depuis 2014, elle requiert un niveau de master en science pour en être membre.

Une affiliation à l'UPOB permettra de :

- facilement obtenir les remboursements mutuelles pour les patients ;
- bénéficier de l'assurance collective en responsabilité civile ;
- être sur la liste des ostéopathes remise au ministère de la Santé publique ;
- faire partie d'une union professionnelle reconnue par le conseil d'État qui œuvre quotidiennement à la défense de la profession d'ostéopathe en tant que profession indépendante à haut niveau de responsabilité.

Ne sont acceptées que les personnes titulaires d'un master en sciences médicales (ostéopathes ou kinésithérapeutes, médecins, vétérinaires, sages-femmes + DO).

L'UPOB soutient les CEN standards.

SCOLARITÉ

Actuellement, la seule école reconnue est l'Université libre de Bruxelles (ULB), qui permet de faire un master 2 en sciences de la motricité, option ostéopathie et d'obtenir un master en ostéopathie.

Il existe 4 autres écoles, qui elles, sont privées :

- le Collège belge d'ostéopathie (CBO) et la Belgian School of Osteopathy (BELSO) proposent un cursus en 5 ans à temps partiel après l'obtention d'un master en sciences médicales.

- L'international Academy of Osteopathy (IAO) propose aussi le cursus en 5 ans à temps partiel pour les détenteurs d'un master en sciences médicales, mais également un cursus en 5 ans à temps plein. La formation à temps plein permet l'obtention d'un master en sciences.
- Le Flanders International College of Osteopathy (FICO) offre une formation entre 4 et 6 ans à temps partiel après l'obtention d'un master en sciences médicales.

En France, le diplôme de kinésithérapie n'est pas au grade master, mais il est suffisant pour obtenir les pré-requis nécessaires à l'inscription dans une école d'ostéopathie belge.

ÉQUIVALENCE

La profession d'ostéopathe n'étant toujours pas réglementée en Belgique, il n'y a pas d'équivalence.

Le gouvernement temporaire planche actuellement sur la reconnaissance des médecines non conventionnelles dans le cadre de la loi Colla de 1999, mais rien n'est encore acté. La situation politique actuelle (pas de gouvernement en place) laisse supposer qu'il n'y aura pas de nouveauté dans un avenir proche.

Un ostéopathe français peut actuellement s'installer librement en tant qu'indépendant, sans démarche spécifique.

Même en l'absence de législation, les associations ostéopathiques professionnelles recommandent vivement d'adhérer à l'une d'entre elles.

<https://www.ubo-buo.be/fr/contact.html>³⁹

<https://osteopathie.be/fr/accueil/>⁴⁰

<https://osteopathie.be/fr/osteopathie-je-suis-osteopathe/>⁴¹

<https://www.ulb.be/fr/programme/ms-oste#presentation>⁴²

³⁹ *Union belge des ostéopathes*. 2011 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://www.ubo-buo.be/fr/contact.html>

⁴⁰ *Ostéopathie.be*. 2001 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://osteopathie.be/fr/accueil/>

⁴¹ *Ostéopathie.be*. 2001 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://osteopathie.be/fr/osteopathie-je-suis-osteopathe/>

⁴² *Université libre de Bruxelles*. 2001 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://www.ulb.be/fr/programme/ms-oste#présentation>

CROATIE

OSTÉOPATHIE

L'ostéopathie n'est pas réglementée.

Bien que les premiers ostéopathes soient apparus au début des années 2000, la pratique de l'ostéopathie reste encore discrète. La Hrvatsko Društvo Osteopata (société croate d'ostéopathie) essaie de faire reconnaître le métier d'ostéopathe.

Les ostéopathes travaillent en libéral.

SCOLARITÉ

Depuis 2001, Il existe un seul cursus à Hrvatska Akademija Osteopatije (HAO, académie croate d'ostéopathie).

La formation est ouverte aux professionnels de santé.

Les titulaires d'un master ou bachelor dans un domaine en rapport peuvent s'inscrire à condition de suivre une semaine de théorie dans les sciences fondamentales médicales (anatomie humaine, physiologie et pathologie).

Le programme est organisé en trois parties :

- ostéopathie crânienne et musculo-squelettique : 13 modules de 5 jours ;
- ostéopathie viscérale : 7 modules de 5 jours ;
- thèse de troisième cycle.

Les étudiants obtiennent un DO.

ÉQUIVALENCE

L'ostéopathie n'étant pas réglementée, il n'y a aucune équivalence dans le pays.

<http://akademijaosteopatije.hr> ⁴³

⁴³ Hrvatska akademija osteopatije. 2012 {Consulté le 16 mai 2020}
<http://akademijaosteopatije.hr>

OSTÉOPATHIE

L'ostéopathie est réglementée et reconnue comme profession de santé au Danemark depuis le 1^{er} juillet 2018.

Dansker Osteopater (DO), l'association nationale, a été fondée en 2013, bien que les premiers ostéopathes soient arrivés du Royaume-Uni dans les années 1980. DO est membre de l'EFFO, FORE et dernièrement de l'OIA depuis 2019.

Il faut s'inscrire au Styrelsen For Patientsikkerhed (SFP, autorité de santé) afin d'exercer avec le titre d'ostéopathe.

Les ostéopathes travaillent en libéral dans des cliniques pluridisciplinaires.

L'ostéopathie est remboursée par certaines assurances privées.

SCOLARITÉ

Depuis 2000, les physiothérapeutes, les chiropraticiens et les médecins ont la possibilité d'étudier l'ostéopathie au Danemark, à l'International Academy of Osteopathy (IAO) à Copenhague, aujourd'hui accréditée par la Bucks New University en Angleterre. D'abord conçue comme une étude à temps partiel sur 5 ans sanctionnée par un diplôme en ostéopathie (DO), cette formation consiste à l'heure actuelle en une étude à temps partiel sur 4 ans débouchant sur une maîtrise, le Master of Science in Osteopathy, MSc.Ost.

EQUIVALENCE

Le DO reconnaît les standards de la World Health Organization et du Comité européen de normalisation.

Aucune formation en ostéopathie n'est réglementée, et l'autorisation d'exercer peut être délivrée à toute personne qui possède les compétences minimales décrites dans l'ordonnance concernant l'autorisation des ostéopathes.

Pour obtenir l'autorisation d'ostéopathe au SFP, il est nécessaire d' :

- avoir terminé et obtenu son diplôme d'un programme d'études à temps plein en ostéopathie ;
- avoir terminé et obtenu un diplôme d'un programme d'enseignement à temps partiel en ostéopathie, si les candidats, en plus de leur diplôme en ostéopathie, sont des physiothérapeutes qualifiés, des chiropraticiens ou des médecins.

La formation doit durer 4.200 heures avec au minimum 1.000 heures d'enseignement clinique supervisé.

Pour en justifier, il faut fournir :

- une pièce d'identité ;
- un curriculum vitae ;
- un diplôme d'ostéopathie et autres diplômes supplémentaires ;
- le programme de la formation initiale ;
- un document de moins de 3 mois des autorités sanitaires attestant de l'autorisation à travailler dans le pays d'origine. A noter que ce document doit être envoyé accompagné de sa traduction officielle en anglais ou en danois.

Il est utile de préciser que tous les ostéopathes en activité avant le 1er juillet 2018 disposent d'une période transitoire de 5 ans (jusqu'au 30 juin 2023) pour justifier de leur titre. Dans le cas contraire, ils n'auront plus le droit au titre d'ostéopathe.

L'obtention de l'autorisation de travailler permet de s'inscrire au DO. Les critères d'adhésion sont en effet les mêmes que ceux permettant d'obtenir l'autorisation d'exercer en tant qu'ostéopathe.

<https://www.danskeosteopater.dk>⁴⁴

<https://stps.dk/da/autorisation/soeg-autorisation/osteopat/osteopat-dk/>⁴⁵

⁴⁴ *Danske osteopater*. 2008 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://www.danskeosteopater.dk>

⁴⁵ *Styrelsen for patientsikkerhed*. 2016 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://stps.dk/da/autorisation/soeg-autorisation/osteopat/osteopat-dk/>

OSTÉOPATHIE

L'Espagne ne propose pas de diplôme officiel car l'ostéopathie n'est pas encore intégrée en tant que profession de santé dans la Loi 44/2003 du Registre des professions de santé. Il existe ainsi en Espagne quelques réticences à consulter un ostéopathe en premier choix, puisque par le ministère de la Santé ne considère pas cette activité comme relevant du domaine médical.

La norme européenne de l'ostéopathie est par ailleurs contestée par l'Espagne. Au mois de novembre 2018, le gouvernement espagnol a ainsi souhaité émettre une divergence à la commission française AFNOR de suivi de la norme européenne. Selon le gouvernement, l'ostéopathie serait une pratique spécifique de la physiothérapie (et constituerait d'ailleurs l'un des modules de formation d'une centaine d'heures spécifiques à la physiothérapie) et ne devrait donc pas faire partie de la liste des professions de santé dans le pays. En conséquence, pour être en conformité avec la législation espagnole, seuls les physiothérapeutes ont l'autorisation de pratiquer l'ostéopathie.

La Federación Española de Osteópatas (FOE) est une organisation faîtière qui comprend le Registro de Osteópatas de España (ROE); l'Asociación de Profesionales Españoles de Osteopatía (APREO) et la Sociedad Europea de Medicina Osteopática (SEMO).

La FOE représente un groupe de 420 ostéopathes.

Quiconque souhaite exercer en Espagne doit d'abord être titulaire d'un diplôme universitaire en sciences de la santé et s'être formé dans une école d'ostéopathie reconnue par le ROE. Ce Registre est une association sans but lucratif regroupant des professionnels de l'ostéopathie travaillant en Espagne et dont la mission est de défendre et promouvoir la profession en ayant pour objectif la pleine et entière reconnaissance officielle du métier. Les membres du registre respectent les critères préalablement établis par l'EFFO et sont pleinement engagés dans le développement de la norme européenne UNE-EN 16886 "Osteopathic health care provision".

Intégrer le ROE n'est pas obligatoire pour pouvoir pratiquer l'ostéopathie en Espagne. Cependant, à moins de disposer d'une qualification complémentaire de santé (physiothérapie, médecine...), les traitements et soins ostéopathiques en Espagne sont soumis à la TVA, actuellement de 21%. Pour toutes ces raisons, avant de s'installer et de démarrer une pratique en Espagne, il est préconisé de recourir à un accompagnement professionnel et fiscal en raison des critères de l'Impôt sur les activités économiques (IAE) et la TVA.

Il est également recommandé de contacter le ministère de l'Éducation et de la Science pour s'informer sur les possibilités d'équivalences de diplômes.

SCOLARITÉ

Actuellement, les écoles les plus connues inscrites dans ce registre sont les suivantes :

- École d'ostéopathie de Madrid (EOM) ;
- École d'ostéopathie de Barcelona (EOB) ;
- École d'ostéopathie de Roland Lorilleux (CUO) ;
- École universitaire Gimbernat (UAB).

Quoi qu'il en soit, il existe plusieurs universités qui, suivant le modèle français, allemand ou belge, offre des masters universitaires dans leur plan d'études. C'est le cas de l'Université de Murcie, qui organise lesdites études en un an et exige le diplôme de physiothérapeute avant de pouvoir suivre sa formation.

Enfin, certains centres offrent des cours d'ostéopathie sous forme de modules de courte durée, plus orientés vers de la formation continue. Leurs critères d'accès varient généralement selon l'académie. Ils peuvent être considérés comme source d'enrichissement de la pratique, mais dans la grande majorité, ils ne sont pas suffisants pour exercer l'ostéopathie.

Les praticiens ostéopathes en Espagne comprennent: le type I (avec une formation à l'étranger : principalement au Royaume-Uni, en France ou en Italie) et le type II (qui est le plus grand groupe, avec environ 85% des ostéopathes précédemment formés en tant que physiothérapeutes).

EQUIVALENCE

Mais si le diplôme n'a pas de validité officielle, comment alors obtenir la confiance des patients ? Pour voir ses compétences reconnues, il est recommandé à l'ostéopathe de :

- s'inscrire sur le Registre des ostéopathes professionnels (ROP). Le niveau académique de ses membres satisfait aux critères précisés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ;
- s'inscrire à l'Agence tributaire. Pour les naturopathes, acupuncteurs et autres professionnels du monde paramédical, il est nécessaire de sélectionner le titre 841 comme activité professionnelle ;
- disposer d'un contrat de travail en centre de physiothérapie ou d'ostéopathie ;
- s'enregistrer en travailleur indépendant/libéral, notamment auprès de la Sécurité sociale. Dans la pratique, il est nécessaire de le faire sous le titre 8690 (autres activités de santé) qui regroupe les activités en lien avec la santé humaine et non réalisées en hôpitaux ou par des docteurs en médecine (homéopathie, chiropractie, acupuncture...).

<https://www.osteopatas.org>⁴⁶

<https://escuelaosteopatiaeco.com>⁴⁷

<http://www.federacionosteopatas.com>⁴⁸

⁴⁶ *Registro de los osteópatas de España*. 2002 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://www.osteopatas.org>

⁴⁷ *Escuela del concepto osteopático*. 2011 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://escuelaosteopatiaeco.com>

⁴⁸ *Federación de osteópatas de España*. 2016 {Consulté le 16 mai 2020}
<http://www.federacionosteopatas.com>

OSTÉOPATHIE

L'ostéopathie n'est pas réglementée dans le pays.

Depuis 2014, il existe une association, Balti Osteopaatide Assotsiatsioon (BOA), qui est à la fois l'association professionnelle estonienne et l'école dispensant la seule formation en ostéopathie du pays.

La BOA s'appuie sur les CEN comme base pour leur école et à la fois pour leur critère d'inclusion dans l'association.

L'ostéopathie est une pratique de première intention.

SCOLARITÉ

La formation de la BOA s'adresse à tous, avec formation préalable dans le médical ou non.

L'inscription nécessite un envoi de formulaire par mail.

Elle se déroule sur 3,5 ans à raison de 35 sessions de 5 jours, à Tallinn.

Le programme comprend 4.800 heures au total, réparties en :

- 1.485 heures de cours et 200 heures de pratique à l'école ;
- 1.740 heures de e-learning ;
- 1.357 heures de temps de rédaction d'une thèse.

{A noter : il manque 18 heures à répartir selon les besoins et les aléas.}

ÉQUIVALENCE

Actuellement, il n'y a pas d'équivalence car l'ostéopathie n'est pas réglementée.

<http://www.osteopaat.ee>⁴⁹

⁴⁹ *Osteopatia akadeemia*. 2011 {Consulté le 16 mai 2020}
<http://www.osteopaat.ee>

FINLANDE

170 ostéopathes en 2020

OSTÉOPATHIE

En Finlande, les professions de santé comme médecin, physiothérapeute et infirmière sont des professions réglementées. Les ostéopathes et les masseurs sont des professions à titre protégé.

L'ostéopathie est reconnue et le titre protégé depuis 1994 (année d'intégration de l'ostéopathie dans la loi des professions de santé).

Le praticien doit être inscrit au registre des professionnels de santé.

Chaque cabinet doit être référencé par une des six agences régionales administratives de santé.

L'association nationale Suomen Osteopaattiliitto Ry- Finlands Osteopatiförbund Rf (SOFO) a été créée en 1988. Elle est membre de l'EFFO et du FORE, et soutient les CEN standards.

Pour devenir membre, il faut remplir un formulaire de candidature selon les caractéristiques de son diplôme et chaque candidature est ensuite examinée lors de la session du conseil d'administration suivante.

Les ostéopathes travaillent en cabinet privé et sont vus en première intention.

SCOLARITÉ

Il existe deux écoles en Finlande accréditées par la SOFO.

L'université en sciences appliquées Metropolia propose un bachelor en 4 ans à temps plein (diplôme d'ostéopathe avec un Bachelor of Science). La maîtrise de l'anglais est essentielle en raison du nombre élevé de supports en anglais, et les élèves ont la possibilité d'effectuer des stages à l'étranger.

L'école Atlas propose un diplôme à temps partiel pour les kinésithérapeutes ou autres masseurs qualifiés similaires sur 4 ans. Chaque année comprend 8 sessions de 4 jours.

Une troisième école non accréditée, l'Ortopedisen Osteopatian Koulutuskeskus (OOKK), propose un cursus en 4 ans à raison de 11 semaines par an (soit 44 semaines). C'est une école d'ostéopathie orthopédique fondée sur le savoir médical approuvé. La formation n'inclut aucun cours de viscéral ni de crânien. Pour s'y inscrire, il faut être professionnel de santé et avoir exercé au moins 18 mois en étant inscrit à Valvira. L'admission se fait par sélection au terme de trois épreuves : la rédaction d'un article, un examen théorique et un entretien final. Les promotions comptent au maximum 20 étudiants.

ÉQUIVALENCE

Le titre d'Ostéopathe est un titre protégé de telle sorte que personne ne peut l'utiliser sans l'accord de Valvira. Valvira, National Supervisory Authority for Welfare and Health, est une agence nationale placée sous la tutelle du ministère des Affaires sociales et de la Santé, chargée de la supervision des secteurs sociaux et de la santé, de l'alcool et de la santé environnementale.

La candidature doit être rédigée en finnois, suédois ou anglais, datée et signée, et accompagnée des pièces justificatives suivantes :

- document d'identité ;
- copie du diplôme et livret scolaire ;
- certificat de moins de trois mois de droit d'exercer dans le pays d'origine ;
- certificat délivré par une autorité compétente confirmant la conformité de la qualification aux exigences européennes ;
- traduction en finnois, suédois ou anglais des documents susmentionnés effectuée par un traducteur certifié en Finlande (ou pays européen) ;
- certificat de compétence linguistique en finnois ou suédois.

Le délai de réponse à la demande prend généralement de 3 à 4 mois. Il peut être réduit si les documents sont préalablement soumis à un notaire finlandais afin d'obtenir la certification "copie authentique".

Si la formation initiale présentée n'est pas conforme aux exigences, Valvira en partenariat avec Metropolia, proposera aux candidats de passer un test d'aptitude ou subir une période d'adaptation (maximum 3 ans).

Une fois la décision rendue et approuvée, le candidat peut utiliser le titre d'ostéopathe. Il sera automatiquement inscrit au registre des professionnels de santé, nommé Ter Hikki.

Remarque : une personne peut travailler en tant qu'ostéopathe sans cette équivalence, sous la responsabilité de son employeur, mais sans en utiliser le titre.

<https://osteopaattiliitto.fi>⁵⁰

<https://www.metropolia.fi/fi/opiskelu-metropoliassa/amk-tutkinnot/osteopatia>⁵¹

<https://osteopatiakoulu.fi>⁵²

<https://www.ookk.fi/koulutus>⁵³

<https://www.valvira.fi/web/en>⁵⁴

⁵⁰ *Suomen osteopaattiliitto*. 2015 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://osteopaattiliitto.fi>

⁵¹ *Metropolia*. 2007 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://www.metropolia.fi/fi/opiskelu-metropoliassa/amk-tutkinnot/osteopatia>

⁵² *Osteopatia koulu atlas*. 2009 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://osteopatiakoulu.fi>

⁵³ *Ortopedisien osteopatian koulutuskeskus*. 2007 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://www.ookk.fi/koulutus>

⁵⁴ *Valvira*. 2009 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.valvira.fi/web/en>

GRÈCE environ 50 ostéopathes en 2019

OSTÉOPATHIE

La profession n'est pas réglementée dans le pays.

L'ostéopathe est un praticien de première intention.

L'Association panhellénique d'ostéopathie (Πανελλήνιος Σύλλογος Οστεοπαθητικής) est l'association nationale qui défend la profession depuis sa création en 1992.

L'inscription à cette association est fortement recommandée pour permettre une cohésion et un développement de la profession dans le pays.

SCOLARITÉ

La plupart des ostéopathes ont été diplômés à l'étranger, mais il existe désormais un programme de formation en Grèce.

EPIMORFOSIS est la seule organisation en Grèce qui organise des cours d'ostéopathie en collaboration avec l'École allemande d'ostéopathie (Osteopathie Schule Deutschland® - O.S.D.) menant à l'acquisition du DO (Diplôme en ostéopathie).

Le DO décerné par l'OSD est reconnu par presque toutes les associations ostéopathiques nationales au monde.

Les cours sont exclusivement réservés aux médecins, physiothérapeutes et autres professionnels de santé.

Les cours se font sur 5 ans à temps partiel : 135 jours, répartis en 40 séminaires de 3 jours et journées de pratiques cliniques et examens en plus.

Pour l'instant, il y a eu 2 promotions diplômées (2012, 2014) et 2 autres sont en cours de formation (2017, 2018). La prochaine promotion sera lancée en 2020.

ÉQUIVALENCE

La profession n'étant pas régulée, il n'existe pas d'autorisation légale ni de droit d'exercice accordé par l'État. Même s'il n'y a pas de protection du titre, l'État peut poursuivre le praticien en justice s'il réussit à démontrer que celui-ci ne possède pas de formation conforme à l'exercice de l'ostéopathie.

<https://www.osteopathy.gr> ⁵⁵

<https://www.epimorfosis.gr/οστεοπαθητική-σχολή/> ⁵⁶

⁵⁵ *Hellenic osteopathic association*. 2001 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.osteopathy.gr>

⁵⁶ *Epi Morfosis*. 2007 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.epimorfosis.gr/οστεοπαθητική-σχολή/>

OSTÉOPATHIE

En Irlande, l'ostéopathie n'est pas reconnue et le titre d'ostéopathe n'est pas protégé.

Il existe une association nationale l'Osteopathic Council of Ireland (OCI). Cette dernière a été créée en 2009 par la fusion des deux associations ostéopathiques précédentes.

Leur but est de représenter l'autorité compétente de la profession à l'avenir.

L'ostéopathie se pratique exclusivement en cabinet libéral et est en partie remboursée par les assurances santé.

SCOLARITÉ

En septembre 2019, l'Irish College of Osteopathic Medicine (ICOM) à Cork, a lancé sa première formation diplômante en ostéopathie en 4 ans à temps partiel (une 5e année de recherche est possible ensuite).

L'ICOM dispense des cours et des formations courtes et longues depuis 1994. A l'origine, il ne dispensait pas de formation complète en ostéopathie. Aussi la formation en ostéopathie a-t-elle été mise en place en s'inspirant de l'EFSOET développé par le FORE.

La formation se compose de 4.500 heures de cours ainsi que 1.185 heures de clinique.

Elle est accessible aux élèves de niveau baccalauréat ayant suivi un parcours scientifique.

ÉQUIVALENCE

Il n'existe donc aucune équivalence officielle et n'importe qui peut se prétendre ostéopathe.

En revanche, pour pouvoir s'inscrire à l'OCI, il est nécessaire de remplir plusieurs conditions:

- un cursus de 4 ans à plein temps ou 5-6 ans à temps partiel ;
- 1.000 heures de cliniques supervisées ;
- une assurance professionnelle couvrant à hauteur de 2,5 M€ ;
- un casier judiciaire vierge ;
- des connaissances en anatomie, physiologie, pathologie, diagnostic médical général et techniques de soins.

Par ailleurs, l'OCI adhère aux CEN standards.

<https://www.osteopathy.ie> ⁵⁷

<https://icomcork.ie/courses/osteopathic-degree/> ⁵⁸

⁵⁷ *Osteopathic council of Ireland*. 2004 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.osteopathy.ie>

⁵⁸ *Irish college of osteopathic medicine*. 2017 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://icomcork.ie/courses/osteopathic-degree/>

ISLANDE

6 ostéopathes en 2020

OSTÉOPATHIE

Depuis février 2005, l'ostéopathie est régulée par le gouvernement comme profession de santé et le titre d'ostéopathe (osteópati) est protégé.

Il existe une association nationale Osteópatafélag regroupant tous les praticiens du pays qui a pour objectif de promouvoir et défendre la bonne pratique de l'ostéopathie.

En Islande, les ostéopathes exercent dans des instituts de santé mais de façon indépendante. Les patients sont toujours envoyés par les médecins.

Les soins ne sont pas pris en charge malgré le statut de profession de santé.

SCOLARITÉ

Il n'existe aucune formation en ostéopathie dans le pays.

Tous les ostéopathes ont été formés à l'étranger.

ÉQUIVALENCE

Il n'existe aucune équivalence en ostéopathie.

Néanmoins, muni d'un diplôme étranger, il est possible d'exercer en s'enregistrant auprès du ministère de la Santé.

En tant qu'européen, il faut présenter son diplôme au ministère de la Santé. Le diplôme doit émaner d'un institut officiel avec une formation d'au minimum 4 ans.

Le candidat au titre d'ostéopathe doit présenter un permis de travail et un titre de séjour. Il doit également avoir une bonne connaissance de l'islandais et des lois islandaises.

La personne décisionnaire du dossier peut demander un test écrit et/ou pratique si elle le souhaite. Ensuite, elle soumet la candidature à l'Osteópatafélag, qui décide en dernier lieu.

<http://www.osteopatia.is> ⁵⁹

<https://www.reglugerd.is/reglugerdir/allar/nr/1131-2012> ⁶⁰

<https://www.reglugerd.is/reglugerdir/eftir-raduneytum/velferdarraduneyti/nr/4935> ⁶¹

⁵⁹ *Osteopatia Island*. 2009 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://www.osteopatia.is>

⁶⁰ *Reglugerdasafn*. 2001 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.reglugerd.is/reglugerdir/allar/nr/1131-2012>

⁶¹ *Reglugerdasafn*. 2001 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.reglugerd.is/reglugerdir/eftir-raduneytum/velferdarraduneyti/nr/4935>

ITALIE

10.000 ostéopathes en 2019

OSTÉOPATHIE

En Italie l'ostéopathie n'est pas réglementée.

Depuis le 31 janvier 2018 (de par la loi 3/2018), elle est identifiée parmi les professions de santé, mais les décrets d'application qui identifient la formation, les compétences et les qualifications à pratiquer n'ont pas encore été définis.

Le DO obtenu par les instituts privés n'est pas un titre protégé ni reconnu.

Les diplômes universitaires étrangers obtenus par des partenariats ne seront peut-être pas reconnus officiellement quand les prochains décrets sortiront, car la loi 3/2018 reconnaît les formations dispensées par des instituts nationaux.

Une fois le DO obtenu, les thérapeutes peuvent s'inscrire au Registro degli Osteopati d'Italia (ROI) qui est l'association majeure en Italie. Ce n'est pas un registre officiel ni obligatoire.

Le ROI compte 3.000 inscrits mais estime qu'il y aurait 10.000 ostéopathes sur le territoire.

SCOLARITÉ

Le système de formation n'est pas uniforme mais toutes les écoles permettent d'obtenir un Diplôme en ostéopathie. Certaines écoles proposent des cursus en 5 ans temps plein ou 5 ans temps partiel aux professionnels de santé. Mais il existe aussi des bachelors, des masters ou même des formations en 2-3 ans délivrant simplement le DO sans grade universitaire.

Certaines écoles ont des partenariats avec des écoles étrangères (notamment avec le Royaume-Uni) et diplôment avec des "Master of Osteopathy" ou "Master of Science". Les diplômes en partenariat avec le Royaume-Uni permettent aux praticiens de s'inscrire directement au General Osteopathic Council (voir fiche Royaume-Uni).

ÉQUIVALENCE

Le titre de DO n'étant pas protégé, toute personne peut exercer en tant qu'ostéopathe dans le pays et s'il le souhaite, s'inscrire au ROI.

L'inscription directe au ROI est réservée aux ostéopathes diplômés des écoles d'ostéopathie faisant partie de l'Associazione Italiana Scuole di Osteopatia (AISO) qui reconnaît les CEN standards.

L'admission au ROI des ostéopathes des écoles, italiennes et étrangères, non associées à l'AISO, est soumise à une évaluation au cas par cas. Le candidat doit envoyer un dossier au ROI, qui le transmettra à la commission appropriée pour évaluation. Le dossier doit comprendre :

- la liste des examens et de leurs évaluations (certificat du programme scolaire) ;
- la certification des heures de stage et le lieu (à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école) ;
- l'expérience professionnelle actuelle et antérieure.

Si la documentation soumise par le candidat est jugée appropriée, il sera invité à passer un entretien avec une commission composée de 2 commissaires ROI, qui validera ou non son inscription.

<https://www.registro-osteopati-italia.com>⁶²

<https://fesios.it>⁶³

⁶² *Registro osteopati Italia*. 2010 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.registro-osteopati-italia.com>

⁶³ *Efesios*. 2007 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://fesios.it>

OSTÉOPATHIE

Le Grand-Duché de Luxembourg reconnaît officiellement l'ostéopathie comme profession de santé réglementée depuis le 23 septembre 2018.

L'Association luxembourgeoise des ostéopathes (ALDO) créée en 2003, a pour objet le développement et la protection des intérêts professionnels des ostéopathes.

Les ostéopathes peuvent s'inscrire à l'ALDO sous condition d'avoir un diplôme en ostéopathie de niveau master, d'avoir le droit d'exercer, d'avoir un numéro de TVA, d'avoir une adresse professionnelle au Grand-Duché de Luxembourg et d'exercer exclusivement l'ostéopathie.

Les ostéopathes exercent en cabinet libéral.

Ce sont des praticiens de première intention sauf en ce qui concerne les consultations pour les nourrissons ou pour le rachis cervical.

Certaines assurances privées remboursent une partie ou la totalité des consultations.

SCOLARITÉ

Il n'existe aucune école au Luxembourg.

Tous les ostéopathes sont diplômés à l'étranger.

ÉQUIVALENCE

Il ne s'agit pas vraiment ici d'équivalence puisqu'il n'y a pas de diplôme propre au pays, mais plutôt d'une autorisation d'exercer avec le titre de Diplômé en ostéopathie (DO).

La procédure comporte 5 points :

- Autorisation d'exercer :
 - demande de reconnaissance du diplôme. Il s'agit d'un formulaire à remplir et à envoyer au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il faut fournir des documents attestant des études, du diplôme, ainsi que de l'identité du candidat.
Coût : 75 €
 - demande d'autorisation d'exercer à envoyer au ministère de la Santé.
- Nationalité : le candidat doit faire partie de l'UE, de la Suisse ou posséder une carte de séjour luxembourgeoise ;
- Caducité de l'autorisation : l'autorisation d'exercer devient caduque si le candidat n'exerce pas sa profession pendant les deux années consécutives à son autorisation. Elle devient également caduque si le candidat cesse de travailler pendant deux ans.
- Un formulaire de renouvellement d'autorisation est disponible en ligne.
- Réintégration professionnelle : si le candidat n'a pas exercé depuis au moins 5 ans, il doit suivre un stage de réintégration.
Coût : 300 €

- Connaissances linguistiques exigées pour tout professionnel de santé : pour tout candidat dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'allemand, ni le luxembourgeois, il est demandé de justifier d'un test officiel de langue, d'une expérience professionnelle ou d'un diplôme français ou allemand.

<http://www.osteopathie.lu> ⁶⁴

<https://sante.public.lu/fr/professions/professions-sante-reglementees/osteopathe/index.html> ⁶⁵

<http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2018/09/23/a873/jo> ⁶⁶

⁶⁴ *Association luxembourgeoise des ostéopathes*. 2005 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://www.osteopathie.lu>

⁶⁵ *Santé publique du Luxembourg*. 2009 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://sante.public.lu/fr/professions/professions-sante-reglementees/osteopathe/index.html>

⁶⁶ *Legilux*. 2004 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2018/09/23/a873/jo>

MALTE

20 ostéopathes inscrits au registre en janvier 2020

OSTÉOPATHIE

Malte fait partie des 9 pays européens où l'ostéopathie est reconnue et régulée.

Elle fait partie des disciplines complémentaires à la médecine.

Le code de pratique de la profession a été publié en mars 2013.

Afin d'exercer dans le pays, il faut être inscrit au Council for Professions Complementary to Medicine (CPCM), qui régule aussi 18 autres professions de santé.

Le premier ostéopathe inscrit, Monsieur Robert Grech, est actuellement en train de créer une association nationale, qui porterait le nom de Malta Association of Osteopaths (MAO).

SCOLARITÉ

Il n'existe actuellement aucune école ni études permettant de devenir ostéopathe à Malte.

ÉQUIVALENCE

L'inscription au Council for Professions Complementary s'effectue au moyen de formulaires administratifs.

Il faut présenter son diplôme, le programme de l'école ainsi que son expérience professionnelle.

La demande doit être accompagnée d'un test d'anglais validé avec un score minimal.

Le diplôme étranger doit être en accord du "Mutual Recognition of Qualifications Act" et approuvé par la National Commission for Further and Higher Education (NCFHE). Les diplômes européens entrent dans ce cas de figure.

<https://deputyprimeminister.gov.mt/en/regcounc/cpcm/Pages/Publications.aspx>⁶⁷

<https://deputyprimeminister.gov.mt/en/regcounc/cpcm/documents/coposteopath.pdf>⁶⁸

<http://www.justiceservices.gov.mt/DownloadDocument.aspx?app=lom&itemid=8917&l=1>⁶⁹

<https://osteopathymalta.com>⁷⁰

⁶⁷ Deputy Prime Minister. 2014 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://deputyprimeminister.gov.mt/en/regcounc/cpcm/Pages/Publications.aspx>

⁶⁸ Deputy Prime Minister. 2014 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://deputyprimeminister.gov.mt/en/regcounc/cpcm/documents/coposteopath.pdf>

⁶⁹ Justice services. 2010 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://www.justiceservices.gov.mt/DownloadDocument.aspx?app=lom&itemid=8917&l=1>

⁷⁰ Osteopathy malta. 2013 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://osteopathymalta.com>

OSTÉOPATHIE

Actuellement, l'ostéopathie n'est pas réglementée.

Tout le monde peut s'installer comme ostéopathe.

Les travaux en vue d'une reconnaissance de la profession ont commencé en 2003.

L'association nationale Norsk Osteopatforbund (NOF) a été créée en 1993.

Les ostéopathes ne sont pas tous inscrits à la NOF, et rien ne les oblige à s'y inscrire pour exercer.

D'après la NOF, une loi devrait entrer en vigueur en 2020 ou 2021, les obligeant à justifier de 4 ans à plein temps pour prétendre au titre d'ostéopathe.

L'ostéopathie est plutôt bien vue et assez développée comme médecine alternative. Les patients peuvent se rendre directement chez un praticien. Les soins ne sont remboursés que par les grandes compagnies d'assurance. Les ostéopathes travaillent souvent en clinique avec d'autres thérapeutes comme les médecins, les physiothérapeutes ou les chiropracteurs.

SCOLARITÉ

Kristiania University College à Oslo est la seule université proposant une formation en ostéopathie. Elle se déroule sur 4 ans à temps complet.

Les physiothérapeutes peuvent intégrer l'école directement en 2e année et étudier 3 ans à temps plein au lieu de 4 ans.

Il n'existe pas de formation à temps partiel en Norvège.

En outre, il existait auparavant un cursus à temps partiel avec la Norwegian Academy of Osteopathy (NAO), en partenariat avec l'English School of Osteopathy (ESO) au Royaume-Uni, mais la NAO n'existe plus depuis que le cursus en 4 ans à temps complet a été mis en place.

ÉQUIVALENCE

Il n'y a aucune équivalence dans le pays.

Pour adhérer à la NOF, il faut actuellement justifier d'un cursus en 4 ans à temps complet. Quant aux étrangers, il leur est demandé de passer un des "Bergenstests" afin de prouver une maîtrise de la langue norvégienne assez avancée.

La Norvège s'appuie sur les CEN standards.

<https://osteopati.org>⁷¹

<https://www.kristiania.no/studier/bachelor/osteopati/>⁷²

⁷¹ Norsk osteopatforbund. 2001 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://osteopati.org>

⁷² Kristiania. 2004 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.kristiania.no/studier/bachelor/osteopati/>

OSTÉOPATHIE

Aux Pays-Bas, l'ostéopathie n'est pas réglementée par le gouvernement, le titre n'est donc pas protégé.

La Nederlands Register voor Osteopathie (NRO) ou Nederlandse Vereniging voor Osteopathie (NVO) est l'association nationale officielle.

Le dernier décret effectué par la NRO date de juillet 2019.

La NVO ne reconnaît que 3 écoles : le College Sutherland ainsi que deux écoles en Flandres, l'IAO et le FICO.

L'inscription n'est pas obligatoire mais elle permet aux autorités ainsi qu'aux patients de savoir que le praticien est aux normes de la NRO. Elle permet aussi aux patients d'être remboursés par leurs assurances. La NRO s'assure que :

“L'ostéopathe est diplômé d'une formation reconnue NRO Ostéopathie.

L'ostéopathe répond aux normes de connaissances médicales de base.

L'ostéopathe travaille dans un cabinet agréé aux Pays-Bas.

L'ostéopathe passe au moins 10 heures par semaine à pratiquer en tant qu'ostéopathe en moyenne.

L'ostéopathe travaille selon les normes de la profession. Ces normes sont reflétées, entre autres, dans le code professionnel, le profil de compétence professionnelle ostéopathe et les directives (professionnelles).

L'ostéopathe participe à la procédure centrale de réclamation et de règlement des différends.

L'ostéopathe est placé sous la tutelle du Conseil de surveillance (droit disciplinaire).

L'ostéopathe promeut activement l'expertise (accréditée) (160 heures par 5 ans).

L'ostéopathe dispense des soins conformément aux Conditions générales d'ostéopathie.

L'ostéopathe a une assurance responsabilité professionnelle”.

La cotisation annuelle est de 500 € à laquelle il faut ajouter 100 € pour l'inscription.

Il faut effectuer un renouvellement tous les 5 ans pour continuer à faire partie de la NRO.

Les ostéopathes peuvent être consultés librement et les soins sont en partie remboursés par les assurances santé.

SCOLARITÉ

Dans le pays il n'existe qu'une seule école, le College Sutherland, à Amsterdam.

Elle propose différents cursus :

- cursus à temps plein en 5 ans, niveau bachelor. Le programme se déroule sur 4 ans puis une dernière année de clinique à l'école. Les cours se déroulent 3 jours par semaine, le reste du temps est accordé pour que l'élève étudie à domicile et s'épanouisse dans d'autres loisirs ;
- cursus à temps partiel en 7 ans. Le programme se décompose en 1 année de connaissance médicale de base, 5 ans d'enseignement en ostéopathie et une dernière année de clinique ;

- cursus à temps partiel abrégé en 6 ans. Il s'agit du même cursus que le précédent, mais sans la première année de connaissance médicale. Ce programme est réservé aux physiothérapeutes.

Il existe ensuite des partenariats avec des écoles flamandes ainsi que l'université de Vienne, pour obtenir un Master of Osteopathy.

Les programmes sont établis avec les CEN standards comme base.

ÉQUIVALENCE

L'ostéopathie n'étant pas réglementée et le titre n'étant pas protégé, il n'existe pas d'équivalence pour exercer dans le pays.

Les diplômes d'ostéopathie issus de programme en dehors de la zone néerlandaise-flamande sont étudiés au cas par cas afin d'établir s'ils sont équivalents ou non.

Le niveau exigé de la formation en ostéopathie est d'au moins 240 ECTS ou 6.720 heures pour les formations à temps plein et de 141 ECTS ou 3.960 heures pour les formations à temps partiel.

Dans tous les cas, un test officiel de niveau en langue néerlandaise est requis.

<http://osteopathie-nro.nl> ⁷³

<http://osteopathie-nro.nl/voor-osteopaten/documenten/> ⁷⁴

<http://osteopathie-nro.nl/wp-content/uploads/2019/04/1.0.-Erkenningscriteria-NVO-NRO-Geheel-DEF-20190701.pdf> ⁷⁵

<https://www.osteopathie.eu/fr> ⁷⁶

<https://college-sutherland.nl> ⁷⁷

<https://www.osteopathy.academy/en> ⁷⁸

⁷³ *Nederlands register voor osteopathie*. 2004 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://osteopathie-nro.nl>

⁷⁴ *Nederlands register voor osteopathie*. 2004 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://osteopathie-nro.nl/voor-osteopaten/documenten/>

⁷⁵ *Nederlands register voor osteopathie*. 2004 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://osteopathie-nro.nl/wp-content/uploads/2019/04/1.0.-Erkenningscriteria-NVO-NRO-Geheel-DEF-20190701.pdf>

⁷⁶ *The international academy of osteopathy*. 2007 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.osteopathie.eu/fr>

⁷⁷ *College Sutherland*. 2001 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://college-sutherland.nl>

⁷⁸ *Fico osteopathy academy*. 2017 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.osteopathy.academy/en>

PORTUGAL

environ un millier d'ostéopathes en 2019 (43 inscrits à l'AOST)

OSTÉOPATHIE

La profession est reconnue au Portugal depuis 2013.

L'ostéopathe est considéré comme thérapeute non conventionnel de première intention.

En 2015, une licence professionnelle a été créée afin d'officialiser la pratique.

En 2016, les premiers diplômes ont été reconnus et accrédités.

L'Associação dos Osteopatas de Portugal (AOST), est née en 2019, de la fusion de l'AROP - Associação de Registo de Osteopatas de Portugal et de la FPO - Federação Portuguesa de Osteopatas, les deux plus grandes et plus anciennes associations indépendantes d'ostéopathes au Portugal.

L'AROP a été créée en 1995, incorporant l'AOP - Associação dos Osteopatas de Portugal, fondée en 1990.

La FPO est née en 1999 de la réunion des associations : ACPO - Associação Colegial Portuguesa dos Osteopatas, AOD - Associação dos Osteopatas Diplomados et APO - Associação Portuguesa de Osteopatas fondées en 1990.

Pour devenir membre de l'AOST, il faut être titulaire de son diplôme, détenir une licence professionnelle de l'ACSS et remplir la fiche de renseignements.

La pratique se fait en tant qu'indépendant et une assurance à responsabilité professionnelle est nécessaire.

SCOLARITÉ

Il existe 8 écoles d'ostéopathie reconnues au Portugal.

En 2016, les premiers diplômes en ostéopathie ont été approuvés et accrédités.

Les écoles suivantes ont présenté leurs diplômes :

- Escola Superior de Saúde da Cruz Vermelha Portuguesa (ESSCVP), à Lisbonne ;
- Escola Superior de Saúde Do Vale Do Ave da Cooperativa de Ensino Superior Politécnico e Universitário (CESPU) à Famalicão ;
- Escola Superior de Saúde do Instituto Politécnico do Porto (ESS-Porto) ;
- Escola Superior de Saúde Jean Piaget à V. N. Gaia de l'Instituto Piaget à Porto
- École de santé Jean Piaget à Silves, en Algarve.

Ces écoles ont commencé leurs premiers cours durant l'année scolaire 2016/17, à l'exception de l'école de santé Jean Piaget de Silves qui a commencé son premier cours durant l'année scolaire 2017/18.

En 2017, les diplômes en ostéopathie ont été accrédités dans les écoles suivantes :

- Escola Superior de Saúde da Universidade Atlântica (ESSALTA), à Lisbonne ;
- Escola Superior de Saúde Ribeiro Sanches (ERISA), à Lisbonne.

En 2018, le diplôme en ostéopathie a été accrédité à :

- Escola Superior de Saúde Norte da Cruz Vermelha Portuguesa (ESSNCVP) à Famalicão, qui a commencé à enseigner en 2019.

Tous ces cours sont de type I au niveau universitaire, ont une durée de 4 ans, y compris le stage d'environ 1.000 heures, correspondant à 240 ECTS.

Il n'existe pas d'autre parcours reconnu.

ÉQUIVALENCE

L'ostéopathie est reconnue comme thérapie non conventionnelle.

Pour avoir le droit d'exercer, il faut une licence professionnelle.

Cette licence s'obtient en envoyant une demande par mail ou courrier à l'Administração Central do Sistema de Saúde (ACSS), qui s'occupe du système de santé.

Il faut envoyer :

- la photocopie du/des diplôme.s ;
- une preuve du droit d'exercice avec le titre d'ostéopathe dans le pays d'origine ;
- une pièce d'identité ;
- le programme de la scolarité ;
- un récapitulatif des expériences professionnelles ;
- un casier judiciaire ;
- le certificat de test de langue portugaise ;
- une photographie ;
- le règlement de 50 €.

L'ACSS étudie les dossiers au cas par cas.

<http://aost.pt> ⁷⁹

<http://www.acss.min-saude.pt/2017/04/19/non-conventional-therapeutics/> ⁸⁰

⁷⁹ Associação dos Osteopatas de Portugal. {Consulté le 17 mai 2020}
<http://aost.pt>

⁸⁰ Administração Central do Sistema de Saúde. 2007 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://www.acss.min-saude.pt/2017/04/19/non-conventional-therapeutics/>

OSTÉOPATHIE

Avec le développement de l'ostéopathie dans le pays, la British Osteopathic Association (BOA), organisme indépendant créé en 2013 pour représenter les ostéopathes, devint en juillet 2014 l'Institute of Osteopathy (IO) afin de se transformer en une véritable association professionnelle.

L'ostéopathie, reconnue depuis 1993, est régulée par le General Osteopathic Council (GOsC) depuis la création de celui-ci en 1998.

Pour travailler au Royaume-uni en tant qu'ostéopathe, il faut être inscrit au registre du GOsC.

Les écoles anglaises sont affiliées à ce conseil et les ostéopathes peuvent s'inscrire une fois leur master obtenu.

Les ostéopathes sont des praticiens de première intention, les patients viennent directement les consulter.

En 2017, la profession a été reconnue, avec le soutien de l'IO, par le National Health Service (NHS) comme "Allied Health Professionals".

SCOLARITÉ

La formation est universitaire et se fait avec l'équivalent du post-baccalauréat, par un système de points nécessaires à l'admission.

Le cursus en ostéopathie se déroule sur 4 ans à temps plein et possède un grade Master.

Il existe aussi des cursus à temps partiel sur 5 ans.

Comme en France, certaines écoles ne font que du temps plein ou que du temps partiel.

La durée du cursus peut être réduite pour les titulaires d'un doctorat en médecine et les physiothérapeutes.

Il existe 9 écoles reconnues par le GOsC :

- The British College of Osteopathic Medicine, London ;
- The College of Osteopaths, London and Stoke-on-Trent ;
- The European School of Osteopathy, Kent ;
- The London College of Osteopathic Medicine (for medical doctors only), London ;
- The London School of Osteopathy, London ;
- NESCOL (validated by Kingston University) previously Surrey Institute of Osteopathic Medicine (SIOM), Surrey ;
- Swansea University, Swansea ;
- University College of Osteopathy, London ;
- The University of St Mark and St John, Plymouth (Marjon), Plymouth.

ÉQUIVALENCE

Les étudiants en dernière année au Royaume-Uni reçoivent la visite du GOsC 2 fois par an afin de préparer leur dossier d'inscription au registre. Pour compléter l'inscription, il faut fournir :

- la fiche d'information dûment remplie ;
- un bilan de santé ;
- une pièce d'identité ;
- le contrôle renforcé d'activité (équivalent d'un casier judiciaire vierge) ;
- le paiement de l'inscription.

Une fois cette phase validée, les candidats reçoivent une lettre de confirmation.

Un praticien est autorisé à exercer dès lors qu'il a reçu sa lettre de confirmation et qu'il a ensuite envoyé une preuve de souscription à une assurance professionnelle.

Avec le diplôme français, il existe deux cas :

- soit le conseil considère que les qualifications sont similaires à celles délivrées par une école anglaise, ce qui permet au praticien de s'inscrire directement au registre comme ci-dessus ;
- soit les qualifications ne sont pas considérées comme équivalentes et deux autres cas possibles sont imposés au candidat :
 - Un test écrit ainsi qu'un test de pratique clinique ou
 - Une période de test.

En cas de réussite, le candidat peut s'inscrire au registre comme décrit précédemment.

En plus des documents demandés aux Anglais pour s'inscrire, il faut prouver son niveau d'anglais avec un des tests officiels reconnus.

Le paragraphe précédent décrit l'équivalence pour les diplômes de l'Union européenne (UE).

Avec la mise en place du Brexit, j'ai décidé de traiter le cas des diplômes hors Union européenne. N'ayant aucune idée des futurs statuts, je suppose que tous les diplômes étrangers seront traités comme ceux hors UE actuellement. Et même si ce n'est pas le cas, la démarche devrait s'en rapprocher.

Cette équivalence se fait en 4 étapes en respectant les standards anglais (1) :

1. Évaluation de la formation et de l'expérience professionnelle du candidat par deux ostéopathes experts. Il faut justifier d'un score minimal obtenu à un test d'anglais officiel ;
Coût 690 £. Aucun coût n'est exigé pour les diplômes européens ;
2. Questionnaire écrit d'évaluation portant sur les connaissances théoriques, techniques et les expériences vécues.
Coût 690 £ ;
3. Évaluation pratique avec des patients, dans une clinique.
Coût 910 £
Une fois ces 3 étapes validées, le candidat est autorisé à s'enregistrer au GOsC ;
4. Enregistrement au fichier du GOsC, comme décrit précédemment.

Gibraltar est un territoire d'outre-mer britannique.

Une fois le diplôme anglais obtenu, et le thérapeute enregistré au GosC, celui-ci doit s'inscrire au Gibraltar Medical Registration Board afin de pouvoir y travailler.

<https://standards.osteopathy.org.uk>⁸¹

<https://www.osteopathy.org.uk/home/>⁸²

<https://www.osteopathy.org.uk/training-and-registering/becoming-an-osteopath/training-courses/>⁸³

<https://www.iosteopathy.org>⁸⁴

⁸¹ *General osteopathic council*. 1998 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://standards.osteopathy.org.uk>

⁸² *General osteopathic council*. 1998 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.osteopathy.org.uk/home/>

⁸³ *General osteopathic council*. 1998 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.osteopathy.org.uk/training-and-registering/becoming-an-osteopath/training-courses/>

⁸⁴ *Institute of osteopathy*. 2017 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.iosteopathy.org>

OSTÉOPATHIE

L'ostéopathie n'est actuellement pas réglementée en Suède.

Le titre d'ostéopathe n'est pas protégé.

Il y a néanmoins une seule association nationale depuis 1983, Svenska Osteopatförbundet (SOF) qui s'occupe de maintenir une qualité dans les formations et dans les bonnes pratiques.

Il n'est pas obligatoire d'être inscrit à la SOF pour exercer, on ne connaît donc pas le nombre officiel d'ostéopathes en Suède.

Sur son site, l'association recense seulement 301 ostéopathes alors qu'elle déclare compter 380 membres.

Elle a pour objectif est d'en atteindre 400 pour l'année 2020.

SCOLARITÉ

Les études se déroulent en 4 à 5 ans.

Le programme doit justifier de 4.800 heures de cours ainsi que de 1.000 heures de cliniques supervisées.

La formation donne lieu à 240 crédits ECTS et à un grade master.

Il existe à ce jour deux écoles :

- Skandinaviska Osteopathögskolan à Goteborg validée par la Metropolia University de Finlande ;
- Stockholm College of Osteopathic Medicine à Stockholm possédant un programme postgrade diplômant pour un Master of Science auprès du British College of Osteopathic Medicine (BCOM).

ÉQUIVALENCE

Ne disposant pas d'un statut officiel en Suède, il n'existe donc pas d'équivalence officielle pour l'ostéopathie.

Aussi la SOF s'appuie-t-elle sur les CEN standards comme critères de qualité.

Pour devenir membre de la SOF, il faut avoir l'intention de respecter ces normes, avoir un diplôme avec un programme équivalent similaire et suivre 30 heures de formation continue par an.

<https://www.osteopatforbundet.se>⁸⁵

<http://osteopathogskolan.se>⁸⁶

<http://www.scom.se>⁸⁷

⁸⁵ Svenska osteopath forbundet. 2003 {Consulté le 17 mai 2020}

<https://www.osteopatforbundet.se>

⁸⁶ Skandinaviska osteopathögskolan. 2008 {Consulté le 17 mai 2020}

<http://osteopathogskolan.se>

⁸⁷ Stockholm college of osteopathic medicine. 2007 {Consulté le 17 mai 2020}

<http://www.scom.se>

SUISSE

1.385 ostéopathes en suisse en mars 2020

1.385 ostéopathes sur le territoire, mais seulement 1.169 diplômes intercantonaux en ostéopathie délivrés par la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS).

OSTÉOPATHIE

La profession est réglementée et reconnue depuis 2007 et le titre est protégé selon l'art. 2 al. 2 du règlement de la CDS pour l'examen intercantonal en ostéopathie du 23 novembre 2006.

Le 30 septembre 2016, la Suisse a toutefois adopté une loi concernant plusieurs professions de santé (loi LPSan) qui reconnaît l'ostéopathie comme profession de santé et qui définit l'accès à l'exercice de cette profession par un master of science HES.

Cette nouvelle loi instaure la mise en place d'un répertoire des professions de santé, sur le modèle de celui des professions médicales. Le but est d'harmoniser les formations et l'exercice des professions de santé HES au niveau suisse.

Dès l'entrée en vigueur de ladite loi, l'accès à l'exercice aux professions de la santé est régie par la LPSan, mais les cantons restent chargés de l'admission des ostéopathes à l'exercice de leur profession. À l'heure actuelle, il existe aussi un examen pour obtenir un diplôme intercantonal. Cet examen va être clôturé en 2023 au plus tard. La LPSan est en vigueur depuis le 1er février 2020.

À l'heure actuelle, les diplômés doivent enregistrer leur diplôme au registre de santé du Nationale Register der Gesundheitsberufe (NAREG), dès 2022 au plus tard dans le GesReg.

Les ostéopathes peuvent s'inscrire à la Fédération Suisse des Ostéopathes - Schweizerischer Verband der Osteopathen (FSO-SVO) qui est l'association faîtière en ostéopathie en Suisse actuellement. L'admission est possible si le praticien est inscrit au NAREG ou s'il possède une autorisation de travailler dans un canton.

La plupart des ostéopathes travaille sous leur propre responsabilité professionnelle. Seules les assurances privées et complémentaires remboursent en partie les prestations d'ostéopathie.

SCOLARITÉ

La Haute école de santé de Fribourg est l'unique organisme qui propose une formation en ostéopathie selon la LPSan.

C'est une formation bilingue français-allemand qui se compose de deux parties :

- Bachelor of Science HES-SO en ostéopathie en 3 ans à temps plein (non professionnalisant) ;
- Master of science HES-SO en ostéopathie sur 2 ans à temps plein.

Il existe une passerelle pour les élèves possédant un Bachelor of Science HES-SO en physiothérapie. L'examen d'entrée donne des crédits ECTS qui conditionneront le parcours suivi au sein du Bachelor en ostéopathie.

ÉQUIVALENCE

La LPSan (RS 811.21) règle aussi la reconnaissance des diplômes étrangers en ostéopathie selon la directive européenne concernant la reconnaissance des qualifications professionnelles 2005/35/CE. La Croix Rouge Suisse (CRS) est maintenant en charge des équivalences des professions de santé.

La demande d'équivalence commence par l'enregistrement d'un dossier sur le site www.precheck.ch.

Une fois la demande envoyée, et les documents renvoyés au format papier comme demandé, une étape d'évaluation débouche soit sur :

- une reconnaissance immédiate où il ne reste plus que des frais à régler ;
- une demande de compensation sous la forme éventuelle d'un stage d'adaptation, d'une formation complémentaire ou d'un examen d'aptitude (selon le dossier). Le candidat dispose de 2 ans pour effectuer et valider les mesures compensatoires qui permettent ensuite de valider son équivalence et de s'inscrire au NAREG.

<https://www.fso-svo.ch>⁸⁸

<https://www.gesbg.admin.ch/gesbg/fr/home/ord/verordnungen/faq.html#2064696229>⁸⁹

<https://www.redcross.ch/fr>⁹⁰

<https://www.precheck.ch/app/main/overview>⁹¹

<https://www.heds-fr.ch/fr/formations/ostéopathie/master/>⁹²

⁸⁸ Fédération suisse des ostéopathes. 2006 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.fso-svo.ch>

⁸⁹ Confédération suisse. {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.gesbg.admin.ch/gesbg/fr/home/ord/verordnungen/faq.html#2064696229>

⁹⁰ Croix rouge suisse. 2013 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.redcross.ch/fr>

⁹¹ Croix rouge suisse precheck. 2018 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.precheck.ch/app/main/overview>

⁹² Haute école de santé Fribourg. 2004 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.heds-fr.ch/fr/formations/ostéopathie/master/>

Amérique

Amérique du Nord

- Canada
- États-Unis
- Mexique

Amérique du Sud

- Argentine
- Bolivie
- Brésil
- Chili
- Pérou

CANADA

OSTÉOPATHIE

Actuellement, le statut de l'ostéopathie est controversé au Canada.

Officiellement, il n'y a aucune réglementation concernant la profession.

Les médecins ostéopathes (Doctor of Osteopathy, DO), diplômés des États-Unis et reconnus dans la médecine canadienne, soutiennent le fait que seuls les médecins sont de véritables ostéopathes. Leur vision se légitime sur le modèle américain dérivé de Still. La médecine ostéopathique a un statut juridique dans tout le Canada, malgré le système de loi provinciale. La pratique de l'ostéopathie est assimilée à la médecine conventionnelle.

La Canadian Osteopathic Association (COA) est l'association défendant ce point de vue.

Face à eux, les diplômés en ostéopathie (DO) ou praticiens en ostéopathie, découlent du modèle européen avec des écoles majoritairement en 5 ans, sans formation médicale préalable. Ce modèle est principalement défendu dans la province du Québec.

La Canadian Federation of Osteopaths (CFO) regroupe 9 associations provinciales et 2.000 ostéopathes. CFO travaille à établir la pratique manuelle de l'ostéopathie comme profession réglementée.

Même s'il n'y a aucune loi au niveau national, il existe des lois provinciales en vigueur qui font que la réglementation de l'ostéopathie n'est pas la même dans toutes les provinces.

Ostéopathie Québec (OQ) est l'association la plus importante défendant le parti des thérapeutes manuels non médecins, comprenant actuellement 1.506 membres.

Les médecins veulent garder le monopole de l'ostéopathie, les praticiens veulent faire reconnaître leurs formations et le statut d'ostéopathe, non médecin.

Les praticiens sont actuellement attaquables au motif de l'exercice illégal de la médecine.

SCOLARITÉ

Il n'existe actuellement aucun cursus pour devenir médecin ostéopathe au Canada. Tous les médecins ostéopathes ont été formés aux États-Unis.

Il existe par ailleurs une dizaine d'écoles d'ostéopathie proposant des cursus à temps plein ou temps partiel, sur 4 à 6 ans.

ÉQUIVALENCE

Les médecins étrangers ont la possibilité d'exercer grâce à leurs diplômes. Il n'existe aucune équivalence nationale pour les praticiens en ostéopathie.

<https://www.osteopathic.ca>⁹³

⁹³ Canadian osteopathic association. 2008 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.osteopathic.ca>

<https://www.osteopathy.ca/en/>⁹⁴⁽¹³¹⁾

<https://www.osteopathiequebec.ca/fr/>^{95 (132)}

<https://www.studentdo.ca>⁹⁶⁽¹³³⁾

Afin d'illustrer le contexte actuel dans le pays, je vous livre textuellement ci-dessous l'interview d'un praticien français ayant exercé au Canada :

- Pouvez-vous brièvement décrire votre parcours professionnel ?

“ARNAUD FRESSIN

DE Masseur-Kinésithérapeute 2001

DO RORI Paris 2005

DO IFSO Rennes 2010

Formation continue en ostéopathie tous les ans (pédiatrie, tissulaire, articulaire, sport, ORL, chaînes myofasciales).

Formateur en ostéopathie 2010-2016 IFSO Rennes, 2016-2019 EPOQ (Brossard Qc).

Master Ingénierie de la santé, parcours Ingénierie des métiers de la rééducation fonctionnelle option recherche, Lille 2020 (en cours).

Je pratique actuellement à St Malo en activité libérale.

De 2016 à 2019, j'ai vécu 3 ans au Québec (Canada) où j'ai travaillé dans une école d'ostéopathie et en tant qu'ostéopathe (travailleur autonome).”

« Que pouvez-vous nous dire de la situation actuelle de l'ostéopathie au Canada et au Québec? »

“L'ostéopathie a bonne presse au Canada et au Québec.

La pratique est en général d'une durée d'une heure, avec des techniques pariétales, crâniennes et viscérales, sur une modalité d'actions plus fonctionnelles que structurales.

Il faut bien faire la différence entre le Canada et le Québec, entre le pays (fédération) et la province. Dans le domaine de la santé, il existe des règles propres à chaque province.

Quoiqu'en disent les associations, l'ostéopathie n'est pas reconnue légalement au Québec (situation identique en France avant 2002).

Les ostéopathes pratiquent en tant que travailleurs autonomes, dans une illégalité connue, parfois attaqués par le Collège des Médecins, l'Ordre des Physiothérapeutes ou l'Ordre des Chiropraticiens. La profession est en attente d'un ordre professionnel, avec partage d'actes réservés aux 3 autres professions. Cette attente dure depuis de nombreuses années.

Pour le Nouveau Brunswick, il y a une association provinciale qui fait référence et qui donne le droit d'exercer. (<http://osteopathnb.org/?lang=fr>)

Pour la Colombie Britannique, Il y a OsteopathyBC (<https://www.osteopathybc.ca/>).

⁹⁴ Fédération canadienne des ostéopathes. 2003 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.osteopathy.ca/en/>

⁹⁵ Ostéopathie Québec. 2013 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.osteopathiequebec.ca/fr/>

⁹⁶ Canadian osteopathic medical student association. 2012 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.studentdo.ca>

Elles dépendent de la Fédération canadienne des ostéopathes.

Pour le Québec, Ostéopathie Québec fait partie de la Fédération canadienne des ostéopathes, mais il y a aussi la CPOQ, la SOCATO, RITMA, AQO... elles proviennent toutes de leur écoles de formation, tout comme ce fut le cas en France. Une histoire intéressante est que l'ostéopathie non médicale au Québec a été introduite par les Français et non pas les Américains.

Les DO américains sont des MD (Medical Doctor) actuellement les seuls ostéopathes reconnus. Ils sont très peu nombreux."

« Quelles sont les difficultés/facilités que vous avez rencontrées pour y travailler ? »

"La difficulté principale réside dans l'obtention des visas d'immigration (qui prend 2 ans au mieux pour la résidence permanente d'un Français, ou prendre une chance d'obtenir au tirage au sort un PVT si vous avez moins de 35 ans).

Il y a l'apprentissage de la culture québécoise, avec ses règles et ses us et coutumes, "ce n'est pas la France".

La facilité est du fait de la non-reconnaissance de la province, il faut se faire reconnaître par une association socio-professionnelle qui peut avoir des exigences assez variées."

« D'après ce que vous nous avez dit précédemment, considérez-vous l'expatriation en tant qu'ostéopathe, simple ou compliquée ? »

"Difficile de répondre car une expatriation est toujours une aventure personnelle qui remet beaucoup de choses en question et en perspective.

Je pense qu'elle est aussi compliquée que l'installation en France, pour le Québec, pour d'autres raisons.

Il faut également accepter de travailler dans l'illégalité (pour le moment)."

- Recommanderiez-vous à un collègue français d'y aller actuellement ?

"Pas au Québec, du fait du nombre exponentiellement croissant en France et la langue française au Québec, beaucoup de jeunes diplômés se sont expatriés, et beaucoup de Québécois se sont formés et même très bien formés (pas de numerus clausus car non universitaire), la situation démographique québécoise se rapproche de la situation française.

Si un Français veut passer la barrière de la langue, il y a tout le Canada anglophone qui s'ouvre à lui."

OSTÉOPATHIE

Berceau de l'ostéopathie, celle-ci est reconnue officiellement dans les 50 États en 1973.

La profession est exercée par des médecins ostéopathes, nommés DO, pour les différencier des Medicine Doctor (MD).

L'American Osteopathic Association (AOA), fondée en 1897, est l'organisme officiel qui gère la profession. Tous les DO y sont enregistrés.

Pour exercer comme médecin ostéopathe après les études, il faut :

- posséder une licence d'État (accessible dès la première année de résidence dans la plupart des États) ;
- être inscrit dans un programme de formation continue (minimum 50 heures par an) ;
- avoir obtenu une licence pour la prescription de médicaments ;
- passer le Conseil de certification, qui est un examen (le candidat est éligible à le passer à la fin de la résidence).

Une fois toutes ces étapes passées, le praticien peut exercer à l'hôpital ou en privé.

Les assurances privées remboursent l'ostéopathie.

SCOLARITÉ

Devenir ostéopathe requiert entre 12 et 18 années d'études.

Le cursus complet comprend 4 étapes :

- premier cycle :
 - 4 ans d'université pour obtenir un Bachelor of Science ;
 - 4 ans d'école de médecine ostéopathique.
- second cycle nommé Graduate Medical Education (GME) :
 - 3 à 7 ans d'internat ;
 - 1 à 3 ans de spécialité.

Il existe actuellement 38 collèges accrédités de médecine ostéopathique aux États-Unis. Ces collèges sont accrédités pour dispenser un enseignement dans 59 lieux d'enseignement dans 33 États. Au cours de l'année universitaire, ces collèges forment plus de 30.000 futurs médecins, soit 25% de tous les étudiants en médecine aux États-Unis. Sept des universités sont publiques et 31 sont des établissements privés.

Chaque faculté de médecine ostéopathique a son propre programme sur 4 ans. Dans l'ensemble, les deux premières années sont plus axées sur la théorie médicale et les deux dernières années sur un clinicat.

Une fois le cursus à l'école achevé, l'étudiant peut débiter l'internat ou passer par une ou plusieurs années pour confirmer sa voie en ostéopathie ou découvrir d'autres spécialités.

A partir du 30 juin 2020, l'accréditation du GME, qui permet de commencer le second cycle d'études, sera exclusivement fait par l'Accreditation Council for Graduate Medical Education (ACGME).

ÉQUIVALENCE

Il n'existe aucune équivalence.

Seuls les citoyens américains ou les résidents permanents, diplômés en médecine dans un autre pays peuvent suivre un programme.

<https://osteopathic.org>⁹⁷

https://osteopathic.org/wp-content/uploads/OMP2019-Report_Web_FINAL.pdf⁹⁸

<https://www.aacom.org>⁹⁹

https://www.aacom.org/docs/default-source/default-document-library/infographic-osteo13.pdf?sfvrsn=c3094897_18¹⁰⁰

https://www.nyit.edu/medicine/osteopathic_medicine_do_emigre_admissions¹⁰¹

<https://www.acgme.org>¹⁰²

<https://choosedo.org>¹⁰³

⁹⁷ American osteopathic association. 1998 {Consulté le 17 mai 2020}
https://osteopathic.org/wp-content/uploads/OMP2019-Report_Web_FINAL.pdf

⁹⁸ American osteopathic association. 1998 {Consulté le 17 mai 2020}
https://osteopathic.org/wp-content/uploads/OMP2019-Report_Web_FINAL.pdf

⁹⁹ American association of colleges of osteopathic medicine. 1996 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.aacom.org>

¹⁰⁰ American association of colleges of osteopathic medicine. 1996 {Consulté le 17 mai 2020}
https://www.aacom.org/docs/default-source/default-document-library/infographic-osteo13.pdf?sfvrsn=c3094897_18

¹⁰¹ New-York institute of technology. 1997 {Consulté le 17 mai 2020}
https://www.nyit.edu/medicine/osteopathic_medicine_do_emigre_admissions

¹⁰² Accreditation council for graduate medical education. 1996 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.acgme.org>

¹⁰³ Choose DO. 2019 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://choosedo.org>

MEXIQUE

OSTÉOPATHIE

Au Mexique l'ostéopathie est actuellement en cours de reconnaissance. Les documents délivrés par les écoles d'ostéopathie ont bien une validité de qualification universitaire, grâce aux interactions universitaires reposant sur le registre du Secrétariat de l'Éducation publique.

Un registre d'ostéopathes est sur le point de voir le jour afin d'offrir des garanties aux patients.

SCOLARITÉ

L'École nationale Mexicaine de médecine ostéopathique, située dans la capitale Mexico, offre aujourd'hui la possibilité de suivre un cursus officiel. L'école bénéficie en effet de la possibilité de reconnaître la validité officielle des études suivies via le Secrétariat à l'Éducation publique en termes de santé. L'école jouit également de plusieurs partenariats et de la collaboration d'institutions internationales (États-Unis, Amérique du Sud, Europe) avec une large expérience dans l'éducation et la formation en médecine ostéopathique pour être à l'avant-garde et garantir la grande qualité des études ostéopathiques.

Les cours, séminaires et congrès offrent un format de un à trois jours, en fonction de l'événement et du thème. La formation complète dure cinq ans et s'inspire des programmes de l'Union européenne.

L'Université autonome de l'État de Morelos propose aussi un programme via l'École d'infirmiers qui dispense 1.500 heures d'études de l'ostéopathie.

Les physiothérapeutes sont les premiers à vouloir se former aujourd'hui au Mexique en ostéopathie. Les étudiants sont principalement des professionnels déjà titulaires. Ils suivent des périodes de stage pratique en collaboration avec d'autres structures et organismes et doivent présenter un mémoire au terme des cinq années de formation, en partenariat avec l'université de Chapias.

ÉQUIVALENCE

Théoriquement, un diplôme français ne permet pas d'exercer légalement sur le territoire mexicain. Ce qu'il est cependant envisageable de faire, c'est de transmettre à l'École nationale d'ostéopathie de Madrid mexicaine tous les documents officiellement validés en France pour essayer d'obtenir une autorisation d'exercice dérogatoire, si et seulement si, les connaissances et compétences acquises en France sont parfaitement équivalentes à celles proposées par l'école mexicaine en question.

<https://www.eommexico.mx>¹⁰⁴

<http://www.escuelamexicanadeosteopatia.com/>¹⁰⁵

<https://www.gob.mx/sep/acciones-y-programas/secretaria-de-educacion-publica>¹⁰⁶

¹⁰⁴ *Escuela de osteopatía de Madrid en Mexico*. 2013 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.eommexico.mx>

¹⁰⁵ *Escuela mexicana de osteopatía*. 2012 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://www.escuelamexicanadeosteopatia.com/>

¹⁰⁶ *Gobierno de México*. 2002 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.gob.mx/sep/acciones-y-programas/secretaria-de-educacion-publica>

ARGENTINE

OSTÉOPATHIE

La pratique ostéopathique en Argentine ne fait l'objet d'aucune législation à ce jour. Autrement dit, aucune loi ne l'autorise ni ne l'interdit officiellement. Il y a quelques années, au Congrès national, un projet de loi visant à réguler les médecines complémentaires (telles que le Reiki, la médecine chinoise, l'acupuncture ou l'ostéopathie, entre autres) a été examiné, mais il n'a pas encore officiellement abouti. Actuellement, les ostéopathes travaillent librement et sans la moindre contrainte juridique dans le pays.

SCOLARITÉ

Il existe deux possibilités de mener ses études d'ostéopathe en Argentine, selon deux modalités distinctes : à temps partiel ou à temps plein.

Le premier cursus, à temps partiel, est réservé aux médecins et kinésithérapeutes, ainsi qu'aux étudiants déjà avancés dans leurs études d'ostéopathie et/ou de kinésithérapie. Le volume horaire global pour cette formation est de 3.000 heures environ.

Le cursus à temps plein, d'un total de presque 4.000 heures, s'adresse quant à lui à des élèves ayant conclu leurs études dans le secondaire, et qui devront par ailleurs suivre les matières du cycle de biologie (anatomie, embryologie, physiologie...) sur environ mille heures.

Dans les deux cas de figure -à temps partiel ou à temps plein- la durée de formation est de cinq ans. Les séminaires à destination des étudiants rassemblent par ailleurs les groupes d'élèves des deux modalités.

Les évaluations ont la forme d'examens écrits dans chaque matière, d'un écrit final annuel, d'un examen pratique en troisième et cinquième année, et d'une analyse de cas cliniques en quatrième et cinquième année. La rédaction d'articles de recherche et la soutenance d'un travail de recherche devant un jury international sont également au programme de la formation. Les séminaires - six par an, de cinq jours chacun et de huit heures par jour - structurent l'offre de formation.

ÉQUIVALENCES

Un diplôme d'ostéopathie obtenu en France permet d'exercer librement en Argentine, à condition que le diplôme soit reconnu par l'État d'origine et sous couvert de cinq années de formation ainsi que d'un minimum d'heures de formation. Le registre des ostéopathes argentins regroupe les lauréats du diplôme d'ostéopathie ayant suivi une formation complète de cinq ans avec un minimum de 700 heures, à la fois pratique et clinique du métier.

<https://www.registrodeosteopatas.com.ar/>¹⁰⁷

¹⁰⁷ *Registro de osteópatas de Argentina*. 2004 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.registrodeosteopatas.com.ar/>

<https://escueladeosteopatia.com.ar/carrera-de-osteopatia/>¹⁰⁸

<https://osteopatiafulcrum.com.ar/>¹⁰⁹

¹⁰⁸ *Escuela argentina de osteopatía*. 2009 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://escueladeosteopatia.com.ar/carrera-de-osteopatia/>

¹⁰⁹ *Escuela de osteopatía Fulcrum*. 2009 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://osteopatiafulcrum.com.ar/>

BOLIVIE

OSTÉOPATHIE

L'ostéopathie est encore peu connue en Bolivie.

Il n'existe aucune réglementation sur la profession dans le pays.

Néanmoins, l'intérêt autour de cette profession s'est développé dans cette dernière décennie et on peut y trouver de plus en plus de praticiens. Tous ont été diplômés dans d'autres pays, en majorité en Espagne.

SCOLARITÉ

A ce jour, il n'existe pas d'école d'ostéopathie dans le pays.

Des stages de formation sur quelques jours sont dispensés par certains praticiens mais aucune formation n'est complète.

L'ouverture d'une école est en projet mais le contexte géopolitique de fin 2019 suivi de la crise sanitaire actuelle n'ont pas permis à ce projet d'aboutir pour le moment.

ÉQUIVALENCE

La profession n'est pas réglementée, tout praticien peut s'y installer.

Si un praticien veut faire homologuer son diplôme d'ostéopathie, il lui faut préalablement faire valider un parcours d'une autre thérapie alternative (reiki, massage, acupuncture...). L'ostéopathie ne sera qu'un ajout de compétence par rapport à ces diplômes-là.

<http://escuelaeuropeaosteopatia.com/contacto/> ¹¹⁰

<https://www.fulcrumosteopatia.com/quieres-estudiar-osteopatia/estudia-osteopatia-en-bolivia/> ¹¹¹

¹¹⁰ *Escuela europea de osteopatía integrativa*. 2018 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://escuelaeuropeaosteopatia.com/contacto/>

¹¹¹ *Fulcrum osteopatía*. 2012 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.fulcrumosteopatia.com/quieres-estudiar-osteopatia/estudia-osteopatia-en-bolivia/>

OSTÉOPATHIE

La profession n'est pas réglementée dans le pays.

Mais depuis mars 2013, l'ostéopathie a été reconnue comme profession officielle sur le marché du travail et les ostéopathes possèdent désormais un numéro de profession. Ceci représente un premier grand pas dans l'avancée de la connaissance de la profession.

Le Registro Brasileiro dos Osteopatas (RBrO) est l'association qui regroupe le plus d'ostéopathes au Brésil.

Son but est la reconnaissance de l'ostéopathie dans le pays et le RBrO s'inspire des pays avec réglementation comme modèle : une association s'est battue pour les droits de l'ostéopathie et la reconnaissance se fait progressivement.

L'organisme officiel qui enregistre les spécialistes de l'ostéopathie au Brésil est COFFITO (plateforme pour les physiothérapeutes). Au Brésil, il est nécessaire d'avoir une formation en physiothérapie pour pouvoir suivre la formation en ostéopathie. Par conséquent, il n'est pas possible de s'inscrire auprès du Conseil de physiothérapie pour entrer en ostéopathie.

SCOLARITÉ

Les premières écoles d'ostéopathie sont apparues en 2001, depuis que l'ostéopathie est considérée comme une spécialité pour les physiothérapeutes. Auparavant, il n'y avait aucune formation dans le pays.

La scolarité se déroule entre 4 et 6 ans à temps partiel, sur un programme non uniformisé.

Le cursus est entre 1.000 et 1.800 heures théoriques et entre 400 et 750 heures de cliniques supervisées.

ÉQUIVALENCE

Comme la profession n'est pas réglementée, il n'existe aucune équivalence pour travailler au Brésil.

En revanche, les écoles essaient de respecter les normes de formation des pays réglementés pour permettre à leurs étudiants d'avoir une chance d'obtenir des équivalences à l'étranger.

<https://registrodososteopatas.com.br/> ¹¹²

<https://www.coffito.gov.br/nsite/> ¹¹³

¹¹² Registro brasileiro dos osteopatas. 2007 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://registrodososteopatas.com.br/>

¹¹³ Coffito. 2016 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.coffito.gov.br/nsite/>

<http://www.ibo-osteopatia.com.br>¹¹⁴

<https://www.osteopatiamadrid.com.br>¹¹⁵

<https://cboosteopatia.com.br>¹¹⁶

<http://osteopatiabrasil.org.br>¹¹⁷

¹¹⁴ Instituto brasileiro de osteopatia. 2010 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://www.ibo-osteopatia.com.br>

¹¹⁵ Escuela de osteopatía de Madrid en Brasil. 2008 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.osteopatiamadrid.com.br>

¹¹⁶ Colégio Brasileiro de Osteopatia. 2013 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://cboosteopatia.com.br>

¹¹⁷ Associação dos osteopatas do Brasil. 2017 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://osteopatiabrasil.org.br>

CHILI

OSTÉOPATHIE

Actuellement, au Chili, l'ostéopathie ne bénéficie pas de reconnaissance officielle de la part des autorités de santé. Pour cette même raison, le marché professionnel est ouvert à l'installation de ces professionnels. Par ailleurs, dans la capitale (Santiago), il existe quelques ostéopathes français installés qui exercent leur profession en toute liberté.

SCOLARITÉ

L'école Osteochile forme des professionnels diplômés en cinq ans, selon les directives de l'Organisation mondiale de la santé pour la formation en alternance, c'est-à-dire destinée à ceux disposant nécessairement d'un diplôme de santé en vigueur.

Cependant, tout reste encore à faire au Chili concernant le développement et l'implantation de l'ostéopathie au niveau national.

Le Directeur d'Osteochile est un ancien élève de l'ATSA (Andrew Taylor Still Academy, à Lyon), et de ce fait les relations académiques entre ces deux écoles se font très naturellement. Un Protocole d'échange académique entre Osteochile et l'ATSA a été signé par ses deux directeurs, le Docteur Jorge Pastene DO et Monsieur Jean Lambrou DO. Ce Protocole d'échange académique a pour objectif de contribuer au développement de la formation en ostéopathie au Chili. L'ATSA met à disposition d'Osteochile son corps enseignant et son projet pédagogique. La contribution de l'ATSA est fondamentale pour le développement de l'ostéopathie au Chili en raison de son expérience de plus de 40 ans dans l'enseignement en ostéopathie. Et la présence d'ostéopathes français participant à la formation des ostéopathes chiliens assure la meilleure qualité d'enseignement.

ÉQUIVALENCE

Il n'y a aucune équivalence dans le pays.

<https://osteosalud.cl/>¹¹⁸

<https://www.atsafi.com/atsa-a-linternationale/>¹¹⁹

¹¹⁸ Osteosalud. 2016 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://osteosalud.cl/>

¹¹⁹ Atsa Fi. 2011 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.atsafi.com/atsa-a-linternationale/>

Afin d'illustrer le contexte actuel dans le pays, je vous livre ci-dessous l'interview d'une praticienne belge exerçant au Chili.

- Pouvez-vous brièvement décrire votre parcours professionnel ?

Cathelle Buyse, ostéopathe à Santiago du Chili.

« En 2011 j'ai obtenu mon DO, à l'école d'ostéopathie de Barcelone (EOB). Mon mari est chilien et en 2012 nous sommes venus au Chili et depuis j'ai mon cabinet privé ici (depuis 3 ans avec une collègue française), maintenant je cherche quelqu'un après le retour à une situation normale. »

- Que pouvez-vous nous dire de la situation actuelle de l'ostéopathie au Chili ?

« Il y a 2 écoles : l'une est en relation avec l'École de l'EOM de Madrid (ECHOS : Escuela chilena de osteopatía), elle existe depuis 9-10 ans plus ou moins ; l'autre est l'Osteostill Chili qui travaille avec une école en France (ATSA), elle existe depuis 5 ans environ.

Donc pour le moment, l'ostéopathie est encore assez nouvelle ici au Chili. D'un point de vue légal pour sa reconnaissance, il n'y a encore rien. L'école de l'EOM a créé récemment l'Association d'ostéopathes du Chili. Et on en a parlé avec le ministère de la santé, mais ce sera lent. »

- Quelles sont les difficultés/facilités que vous avez rencontrées pour y travailler ?

« Au début, en ce qui concerne la diffusion de l'ostéopathie car personne ici ne connaît. Du coup, cela a été un peu plus lent, on a commencé avec les expatriés européens, mais le bouche à oreille fonctionne bien aussi. Du coup, comme il n'y a pas beaucoup de concurrence, ça va. Au niveau légal, pour le moment je me déclare comme « autre professionnel de santé »,... donc une difficulté pourrait être que je n'ai aucune assurance, par exemple. »

- D'après ce que vous nous avez dit précédemment, considérez-vous l'expatriation comme ostéopathe simple ou compliqué ?

« Ici au Chili c'est simple : pour le moment pas d'homologation à faire, il faut voir au niveau légal. Pour moi, par rapport au visa, je n'ai pas eu de problème, mais idéalement, il faut avoir un contrat. »

- Recommanderiez-vous à un collègue français d'y aller actuellement ?

« Oui ».

PÉROU

OSTÉOPATHIE

Au Pérou, l'Ostéopathie n'est pas normée comme en Europe.

Il est difficile de trouver des informations sur ce pays. Malgré cela, il est assez facile de passer par internet afin de trouver un ostéopathe sur Lima.

Malgré l'absence d'organisme officiel et de réglementation, l'ostéopathie se développe quand même depuis une dizaine d'années dans le pays.

SCOLARITÉ

La escuela osteopatica de Lima (EOL), créée en 2012, est la seule école actuelle du Pérou. Elle dispense un cursus complet sur 4 ans. Chaque année comprend 4 séminaires.

L'école dispose d'une clinique ouverte au public.

ÉQUIVALENCE

Il n'existe aucun texte de loi concernant l'ostéopathie, la validation officielle du diplôme français ne peut se faire au Pérou. En ce sens, il ne peut y avoir d'équivalence.

L'installation peut se faire librement.

<http://www.eol.org.pe>¹²⁰
<https://www.osteocm.com/>¹²¹

Afin d'illustrer le contexte actuel dans le pays, je vous livre textuellement ci-dessous l'interview d'une praticienne française exerçant au Pérou.

- Pouvez-vous brièvement décrire votre parcours professionnel ?

Cécile Moreau, ostéopathe à Lima.

« Grâce à mon école j'ai eu l'opportunité de faire des stages à l'hôpital de Créteil, en service Oncologie et hépato-digestif. Et également à la clinique Vauban, afin de pouvoir offrir des soins aux nouvelles mamans et aux nourrissons. J'ai eu l'opportunité de faire mon mémoire de fin d'études à la Clinica Concebir (Lima Pérou), entourée de spécialistes de la fertilité. Depuis l'obtention de mon diplôme en juillet 2017, je suis partie vivre au Pérou et je travaille dans une clinique à Lima. »

¹²⁰ Escuela osteopatica de Lima. 2012 Consulté le 4 juin 2020
<http://www.eol.org.pe>

¹²¹ Osteopathe Lima. 2018 Consulté le 4 juin 2020
<https://www.osteocm.com/>

- Que pouvez-vous nous dire de la situation actuelle de l'ostéopathie au Pérou ?

« L'ostéopathie n'est pas reconnue au Pérou, cependant sa pratique est tolérée. Je suis en contact avec des kinés (péruviens et argentins) installés à Lima, qui sont kinés avec la spécialité d'ostéopathe. Il existe une école, elle propose des cours afin que les kinés puissent découvrir et apprendre les philosophie et pratique ostéopathiques. »

- Quelles sont les difficultés/facilités que vous avez rencontrées pour y travailler ?

« La toute première difficulté est de pouvoir faire reconnaître votre diplôme, ce qui est en fait impossible car l'ostéopathie n'existe sur aucun décret, aucune loi. Ainsi, quand vous voulez changer votre VISA pour pouvoir travailler et donc avoir le droit de rester, ceci se complique, car la demande est rejetée.

Une autre complication est la langue, ici on parle espagnol, très peu de Péruviens connaissent l'anglais (et encore moins le français!). Il faut être capable d'expliquer aux Péruviens les enjeux et bienfaits de l'ostéopathie. Ceci n'est déjà pas toujours simple en français, et il faut savoir le faire en espagnol (voire en anglais et autre !). La patientèle est donc très variée (Péruviens, Français, Anglais, Italiens, Canadiens, Russes etc.). Ce qui rend les premiers mois de travail difficiles, mais par la suite tellement enrichissants ! J'ai également la chance d'avoir une patientèle très diversifiée (backpacker qui fait le tour de l'Amérique du sud, un étudiant en échange, un ambassadeur ...). Tout cela rend la prise en charge parfois difficile, réussir à trouver la dysfonction primaire et le schéma dysfonctionnel qui dépendent souvent du cadre de vie du patient. »

- D'après ce que vous nous avez dit précédemment, considérez-vous l'expatriation comme ostéopathe simple ou compliquée ?

« Tout étudiant ou jeune diplômé qui a l'opportunité de partir pour quelques semaines au Pérou, allez-y ! Les Péruviens sont des personnes gentilles, curieuses, accueillantes.

Il existe une association qui vous accueillera bras grands ouverts.

Cependant, si vous souhaitez rester et vous y installer, il faudra vous accrocher et y croire. »

- Recommanderiez-vous à un collègue français d'y aller actuellement ?

« Avec la situation du Covid, nous sommes en quarantaine depuis mi-mars, et elle a été étendue jusqu'au 30 juin, sera t-elle prolongée?

Je ne pense pas que ce soit la meilleure année pour venir s'installer. Le Pérou reste un pays émergent, il y a plein d'autres aspects à aborder afin de pouvoir envisager une expatriation réussie. »

Asie

- Émirats Arabes Unis
- Israël
- Japon
- Russie
- Turquie

OSTÉOPATHIE

L'ostéopathie est reconnue dans le pays comme médecine alternative et complémentaire depuis 1987.

Les ostéopathes travaillent comme indépendants dans des centres privés.

Contrairement à la plupart des assurances privées, l'État ne prend pas en charge l'ostéopathie.

SCOLARITÉ

Il n'existe aucune formation aux Émirats Arabes Unis.

ÉQUIVALENCE

Pour travailler comme ostéopathe, il faut obtenir une Medical License auprès d'un émirat. Chaque émirat étant indépendant, par exemple une licence obtenue à Dubaï ne permettant pas d'exercer dans un autre émirat, il conviendra de s'adresser à l'émirat souhaité.

Pour obtenir cette licence, il est nécessaire de postuler sur le site indiqué plus bas et vérifier son éligibilité, à savoir être détenteur d'un diplôme en ostéopathie (DO, bachelor ou master) et avoir exercé pendant deux ans.

Cette demande sera ensuite examinée par une commission chargée soit de la valider pour passer à la phase d'enregistrement, soit de proposer un test biométrique afin de justifier de son identité.

Une fois le dossier enregistré, il existe deux possibilités :

- soit la demande est validée,
- soit il est demandé au candidat de passer un oral. Suite à la réussite de cet examen, l'activation de sa licence professionnelle sera possible.

Une fois la Medical License obtenue, il est possible de s'inscrire à l'Emirates Medical Association. C'est un pré-requis obligatoire pour s'inscrire auprès de l'Emirates Osteopathic Association qui en est une sous-branche.

https://www.ema.ae/index_v2.php¹²²

<http://osteopathy.ae>¹²³

<https://services.dha.gov.ae/sheryan/wps/portal/home/services-professional?locale=en>¹²⁴

¹²² *Emirates Medical association*. 2004 {Consulté le 19 mai}
https://www.ema.ae/index_v2.php

¹²³ *Emirates osteopathic society*. 2017 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://osteopathy.ae>

¹²⁴ *Government of Dubaï*. {Consulté le 17 mai 2020}
<https://services.dha.gov.ae/sheryan/wps/portal/home/services-professional?locale=en>

OSTÉOPATHIE

La profession n'est pas réglementée en Israël.

The Israeli Register of Osteopaths (IRO), née en 2013 de la fusion de deux précédentes associations d'ostéopathes, a pour but de faire reconnaître l'ostéopathie comme profession de santé, même si actuellement il n'y a aucun accord en vue. Certains ostéopathes en outre ne souhaitent pas être réglementés, de peur d'être limités dans leur exercice.

L'IRO reconnaît en priorité les formations dans les établissements agréés par le GOsC.

Pour s'inscrire à l'IRO, il faut fournir les documents suivants :

- CV ;
- Attestation et programme de formation en ostéopathie ;
- D.O et autres diplômes en rapport ;
- attestation d'appartenance à une association d'ostéopathie du pays d'origine ;
- photo d'identité ;
- pièce d'identité israélienne ;
- 2 recommandations de confrères témoignant de l'exercice du métier d'ostéopathe du candidat depuis plus de 2 ans ;
- justificatif de responsabilité civile professionnelle.

Parallèlement il est impératif de remplir le formulaire en ligne.

Une fois le dossier validé, l'IRO envoie une confirmation au candidat en demandant le règlement de l'inscription.

La plupart des assurances privées ne remboursent l'ostéopathie que dans le cas où le praticien est membre de l'IRO.

SCOLARITÉ

L'Israeli Institute for Osteopathy Studies (IIOS) est une structure au sein du WIngate Academy College de Tel-Aviv. L'IIOS est la seule école d'ostéopathie existante sur le territoire, et ce depuis 2002.

Il n'existe qu'un seul cursus, qui s'adresse aux médecins ou thérapeutes paramédicaux et qui comprend 3.400 heures de cours réparties sur 9 semestres, ainsi que 1.000 heures de cliniques.

La formation est sanctionnée par un DO.

ÉQUIVALENCE

Le titre n'étant pas protégé, tout le monde peut travailler comme ostéopathe.

L'IRO incite les ostéopathes à s'inscrire chez eux afin de tenir un registre à jour pour la visibilité auprès des patients.

<https://osteopathy.org.il/en/>¹²⁵

<http://ost.co.il/fr/page-daccueil/>¹²⁶

¹²⁵ *The israeli register of osteopaths*. 2007 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://osteopathy.org.il/en/>

¹²⁶) *Institut israélien d'études ostéopathiques*. 2007 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://ost.co.il/fr/page-daccueil/>

JAPON **environ 100 ostéopathes en 2020 (80 inscrits à la JOF)**

OSTÉOPATHIE

L'ostéopathie n'est pas réglementée au Japon. La pratique y reste encore discrète et les praticiens se dirigent de moins en moins vers les associations professionnelles, il est donc compliqué de les recenser.

Créée en 1997, l'association Japan Osteopathic Federation (JOF) se veut le porte-parole de l'ostéopathie dans le pays. Elle est le regroupement de trois autres associations japonaises.

La JOF tient un registre, nommé Member of Registered Osteopaths (Japan) {ou MRO(J)}, qui est une marque déposée et un gage de qualité.

Pour faire partie de ce registre, il faut passer des examens écrits et pratiques menés par la JOF. Cette certification est accessible aux diplômés de la seule école accréditée par la JOF qui est la Japan College of Osteopathy (JCO) ou aux professionnels de santé qui ont suivi plus de 200 heures de séminaires avec l'une des associations composant la JOF.

Une fois l'examen validé, le praticien obtient le titre de MRO(J) qui donne une meilleure reconnaissance nationale et internationale (d'après la JOF). Le principal intérêt à ce statut est l'assurance professionnelle qui va avec.

Aucun organisme japonais, qu'il s'agisse de la sécurité sociale, les assurances ou les mutuelles, ne peut prendre en charge les séances d'ostéopathie,

Seules les assurances et mutuelles étrangères permettent de se faire rembourser (pour les expatriés).

SCOLARITÉ

La scolarité n'est pas uniforme, voici deux exemples :

- Coursus avec la JCO : 3 ans à temps plein avec thèse en fin de cursus et stage à l'étranger obligatoire en deuxième ou troisième année ;
- Pour les professionnels de santé, la durée est aussi de 3 ans mais le cursus est considéré comme une spécialisation et les étudiants ne suivent qu'une partie des cours du cursus en temps plein ;
- Coursus avec la Still Academy Japan (SAJ) : succursale de l'école française AT Still Academy, choix entre un cursus à 5 ans en temps partiel pour les professionnels de santé ou en 5 ans à temps plein pour les autres. L'examen de fin de scolarité se déroule en France et sanctionne un DO (qui n'a aucune valeur au niveau national et international).

ÉQUIVALENCE

Le titre n'étant pas protégé et le métier n'étant pas réglementé, il n'existe aucune équivalence.

L'installation est possible si la barrière de la langue est dépassée (à noter que peu de Japonais parlent anglais).

<https://osteopathy.gr.jp> ¹²⁷

<https://www.joa-jco.com> ¹²⁸

<https://www.still-academy.jp> ¹²⁹

<http://osteopathetokyo.com> ¹³⁰

Ci-dessous, je vous livre l'interview d'un praticien français actuellement en exercice au Japon afin d'illustrer le contexte actuel dans le pays :

- Pouvez-vous brièvement décrire votre parcours professionnel ?

Yoann Rocheteau, ostéopathe à Tokyo :

« Après avoir obtenu mon bac scientifique, je suis parti en prépa kiné dans l'idée de faire des études de kinésithérapeute puis de me former ensuite à l'ostéopathie.

Au cours de cette année de prépa, j'ai découvert qu'une école d'ostéopathie en formation continue avait ouvert il y a peu dans mon département, l'IdHEO de Nantes.

J'ai donc arrêté ma prépa pour aller étudier dans cette école.

J'ai été diplômé en 2009 puis suis parti au Japon en septembre de la même année pour rejoindre ma copine japonaise dans le but de m'y installer.

J'y travaille depuis en profession libérale.

Depuis 2015, j'ai ouvert un cabinet pluridisciplinaire pour les professionnels paramédicaux francophones de Tokyo. »

- Que pouvez-vous nous dire de la situation actuelle de l'ostéopathie au Japon ?

« Au Japon, l'ostéopathie n'est ni connue ni reconnue.

Nous sommes 4 ostéopathes français, il n'y a aucun autre étranger à ma connaissance et environ 100 ostéopathes japonais.

Les Japonais ne connaissent pas du tout l'ostéopathie.

Il n'y a aucun diplôme reconnu par l'État.

N'importe qui peut être ostéopathe du jour au lendemain sans le moindre contrôle ni le moindre diplôme.

Environ 5 ostéopathes japonais ont été formés à l'étranger puis sont revenus au Japon et y ont monté deux écoles.

Ces écoles en temps partiel ont formé la centaine d'autres ostéopathes japonais.

¹²⁷ Japan osteopathic federation. 2001 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://osteopathy.gr.jp>

¹²⁸ Japan college of osteopathy. 1999 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.joa-jco.com>

¹²⁹ Still academy Japan. 2010 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.still-academy.jp>

¹³⁰ Ostéopathe Tokyo. 2013 {Consulté le 19 mai}
<http://osteopathetokyo.com>

- Quelles sont les difficultés/facilités que vous avez rencontrées pour y travailler ?

L'installation y est très simple.

Aucun diplôme n'est nécessaire, aucun papier ni aucune condition ne sont demandés.

Il suffit de déclarer son activité et le lieu où l'on exerce et c'est tout.

Nous sommes considérés comme des masseurs.

Aucune assurance ni aucune cotisation n'est nécessaire.

La principale difficulté à exercer ici pour un Français est que les Japonais sont extrêmement peu nombreux à parler anglais ou français.

Si l'on ne maîtrise pas le japonais, la patientèle possible est très restreinte.

De plus, les Japonais ont énormément de réticences à aller consulter un étranger, d'autant plus pour une forme de soins qu'ils ne connaissent pas. »

- D'après ce que vous nous avez dit précédemment, considérez-vous l'expatriation en tant qu'ostéopathe, simple ou compliquée ?

« Je reçois environ 50 mails par an de jeunes ostéopathes, futurs ostéopathes ou même d'autres professionnels paramédicaux cherchant à s'installer au Japon et souhaitant des informations.

Énormément de gens aimeraient venir travailler ici, mais nous ne sommes que 4 à pouvoir y travailler.

Pour pouvoir vivre au Japon, il faut un visa.

L'ostéopathie ne permet pas d'obtenir ce visa.

C'est pour cette raison que les seuls ostéopathes étrangers installés ici sont tous mariés à des Japonaises ou ont la double nationalité.

Il est quasi impossible de venir s'installer ici sans être marié à un Japonais ou sans avoir un passeport japonais.

Si la question du visa n'est pas un problème, l'installation en elle-même est très simple.

Il faut ensuite acquérir une patientèle, ce qui est un peu compliqué puisqu'il est quasiment impossible de travailler avec d'autres patients que des étrangers et que ceux-ci sont peu nombreux et habitent essentiellement à Tokyo et Osaka. »

- Recommanderiez-vous à un collègue français d'y aller actuellement ?

« Si la personne parle bien japonais, oui.

Elle devrait pouvoir se faire une patientèle étrangère et japonaise et exercer dans de bonnes conditions.

La liberté laissée ici aux professions libérales est un bonheur.

Si la personne ne parle pas japonais, c'est plus compliqué.

Il lui faudra sûrement beaucoup de temps pour pouvoir vivre de l'ostéopathie. »

OSTÉOPATHIE

L'ostéopathie existe depuis plus d'une vingtaine d'années en Russie.

Avant que la profession ne soit reconnue, il y avait des instituts privés avec des formations non uniformisées, accessibles à tout le monde.

Depuis 2012, l'ostéopathie a toutefois été reconnue officiellement comme une spécialité à part entière de la médecine. Les médecins ostéopathes sont des praticiens de première intention comme toutes les autres spécialités.

En juin 2014 a été créée l'Organisation publique Russian Osteopathic Association (ROSA) qui est à ce jour l'association officielle présente dans toute la Russie.

Il existe par ailleurs un registre officiel dans lequel sont répertoriés tous les médecins ostéopathes accrédités. Étant donné qu'il existait des ostéopathes avant la réglementation, nombreux sont ceux qui exercent encore de façon illégale (mis en avant par la ROSA).

Les médecins qui avaient suivi une formation d'ostéopathe avant la régularisation doivent à présent suivre un parcours de "reconversion" afin de devenir officiellement médecins ostéopathes.

Le 20 janvier 2020 a été publié l'arrêté de 2016 concernant "l'accréditation des spécialistes".

Depuis 2016, après l'obtention du diplôme (spécialité), les diplômés sont soumis à une accréditation primaire dans le cadre de la certification d'État finale.

Les médecins qui ont reçu pour la première fois un certificat en ostéopathie en 2014-2015 pourront le renouveler après avoir suivi une formation dans le cadre des programmes respectifs de formation continue en 2019 et 2020. Les certificats seront délivrés jusqu'au 1er janvier 2021.

Au lieu de délivrer des certificats après avoir reçu une formation de base en ostéopathie (après des cycles de résidence ou de recyclage professionnel), une accréditation spécialisée primaire est introduite. Ainsi, l'accréditation des médecins ostéopathes débutera en 2020, et à partir de 2026 tous les médecins ostéopathes seront accrédités. Au cours de la procédure de ré-accréditation, les médecins ostéopathes remplaceront progressivement les certificats existants par de nouveaux.

Depuis le 28 septembre 2018, le programme de remise à niveau à destination des médecins en ostéopathie diplômés avant 2012 n'ayant pas fait l'équivalence de six mois possible à l'époque, comprend 3.504 heures de cours réparties sur 5 ans, ce qui représente un cursus à plein temps.

SCOLARITÉ

Aujourd'hui, la formation d'ostéopathe n'est accessible que pour les médecins.

C'est une spécialité en médecine au même titre que la neurologie ou la rhumatologie.

Aussi, pour être officiellement ostéopathe, il est nécessaire de poursuivre son parcours en médecine et choisir cette spécialité en 4 ans.

ÉQUIVALENCE

Il n'existe actuellement aucune équivalence pour les ostéopathes non médecins.

En revanche, les médecins ostéopathes étrangers peuvent exercer en Russie avec l'accord de la Fédération de Russie grâce à des accords internationaux.

<http://www.osteopathy-official.ru>¹³¹

¹³¹ *Остеопатия России*. 2015 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://www.osteopathy-official.ru>

OSTÉOPATHIE

L'ostéopathie n'est pas réglementée sur le territoire, mais il existe des ostéopathes depuis 2009. En 2014, un arrêté a été pris afin de confier la pratique de l'ostéopathie aux médecins, ou sous supervision d'un médecin (ce que font les physiothérapeutes).

L'osteopatlar derneği (association des ostéopathes) possède un registre des ostéopathes et fournit seulement quelques informations sur la profession.

SCOLARITÉ

Depuis 2004, la Turkish Institute For Applied Osteopathy (TIFAO) à Istanbul, branche turque de l'école allemande Institut Für Angewandte Osteopathie (IFAÖ), dispense la seule formation du pays.

La formation est accessible pour les médecins et les physiothérapeutes.

Elle se déroule sur 5 ans à raison de 10 séminaires de 4 jours par an, pour un total de 1.350 heures de cours. Par ailleurs, il y a 150 heures de formation en clinique supervisée.

La formation ci-dessus ne donne pas un DO mais seulement un certificat de formation. Étant donné qu'aucun diplôme n'est reconnu, l'école ne peut délivrer de DO.

EQUIVALENCE

Il n'existe pas d'équivalence car l'ostéopathie n'est pas reconnue.

<https://aktifiziktedavi.com>¹³²

<http://www.osteopatlardernegi.com/ost/>¹³³

<http://www.tifao.com/?/default.html>¹³⁴

<http://cam-regulation.org/en/turkey>¹³⁵

¹³² *Aktif Sağlıklı Yaşam Merkezi*. 2005 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://aktifiziktedavi.com>

¹³³ *Osteopatlar derneği*. 2011 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://www.osteopatlardernegi.com/ost/>

¹³⁴ *Turkish institute for adapted osteopathy*. 2005 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://www.tifao.com/?/default.html>

¹³⁵ *Complementary and alternative medicine*. 2019 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://cam-regulation.org/en/turkey>

Afrique

- Afrique du Sud
- Égypte

OSTÉOPATHIE

La profession est réglementée en Afrique du Sud depuis 1974. La loi a été adoptée par the Allied Health Professions Council of South Africa (AHPSCSA).

L'Osteopathic Association of South Africa (OASA), fondée il y a plus de 40 ans, est l'organisme représentant les intérêts des ostéopathes, l'ostéopathie en tant que profession et les droits des consommateurs à accéder aux services ostéopathiques.

Elle regroupe les praticiens répondant aux normes stipulées par la loi. Les praticiens ne répondant pas à ces normes ne sont pas autorisés à pratiquer l'ostéopathie en Afrique du Sud.

SCOLARITÉ

Il n'existe aucune école d'ostéopathie ni formation en Afrique du Sud.

Tous les ostéopathes présents sur le territoire se sont formés à l'étranger.

ÉQUIVALENCE

Les ostéopathes exerçant en Afrique du Sud sont tous enregistrés auprès de l'AHPSCSA et ont une qualification professionnelle de niveau universitaire.

Afin d'obtenir l'autorisation d'exercer comme ostéopathe, il faut d'abord passer une vérification de compétences auprès de la South African Qualifications Authority (SAQA). Cette étape consiste essentiellement à remplir des formulaires administratifs et à régler les frais des divers dossiers et envois de réponse.

Une fois le certificat de la SAQA obtenu, il faut s'enregistrer auprès de l'AHPSCSA. Il s'agit encore de documents administratifs à remplir. Il faut également posséder le niveau 1 de premiers secours et passer un test de jurisprudence. A la suite de cet enregistrement, le candidat reçoit un premier numéro.

Enfin, muni de ce numéro, il est possible de s'inscrire au Board of Healthcare Funders (BHF). La BHF délivre un numéro de cabinet. Ce numéro est indispensable pour que les patients puissent être remboursés pour leurs consultations. Ces numéros d'enregistrement sont également nécessaires pour pouvoir obtenir une assurance d'indemnisation.

L'enregistrement auprès de l'AHPSCSA et du BHF est payant et annuel.

L'exercice se fait ensuite en cabinet libéral.

A noter que les ostéopathes ont tous le titre de docteur.

<https://www.oasa.co.za/>¹³⁶

<https://www.saga.org.za/>¹³⁷

<https://ahpcsa.co.za/>¹³⁸

<http://www.bhfglobal.com>¹³⁹

¹³⁶ *Osteopathic association of South Africa*. 2009 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.oasa.co.za/>

¹³⁷ *South African qualification authority*. 1998 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.saga.org.za/>

¹³⁸ *The allied health professions council of South Africa*. 2003 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://ahpcsa.co.za/>

¹³⁹ *The allied health professions council of South Africa*. 2003 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://ahpcsa.co.za/>

ÉGYPTE

environ 100 ostéopathes en 2020

OSTÉOPATHIE

L'ostéopathie n'est pas reconnue en Égypte, mais sa pratique est réglementée.

Seuls les citoyens égyptiens médecins ou physiothérapeutes ont l'autorisation de pratiquer l'ostéopathie.

OsteoEgypt est une clinique de formation, fondée en 2007, à l'origine pour former des professionnels de santé afin d'obtenir un diplôme reconnu en ostéopathie. 21 ostéopathes y ont été formés.

OsteoEgypt propose des cours de courte durée comme modèle d'introduction à l'ostéopathie et mettent en avant la formation de l'IAO.

Leurs cliniques fonctionnent principalement comme un modèle d'éducation clinique pour leurs diplômés.

SCOLARITÉ

Depuis 2013, l'académie internationale d'ostéopathie, IAO, a signé un engagement avec Le Caire pour proposer une formation de 5 ans aux médecins et aux physiothérapeutes.

Chaque année de formation comporte 6 modules de 3 jours, du jeudi au samedi.

L'IAO utilise ce qu'on appelle «l'apprentissage mixte», qui est une combinaison d'enseignements en présentiel et d'apprentissages en ligne.

Les étudiants obtiennent un DO, mais ont la possibilité de faire une année supplémentaire afin d'obtenir un Master of Science in Osteopathy, en collaboration avec l'Université des sciences appliquées du Tyrol en Autriche.

Ce master se compose de 8 modules (environ 30 jours de présentiel) et de la rédaction d'une thèse de master.

Il n'y a pas de nouvelle promotion chaque année. A ce jour, au moins 3 promotions de diplômés sont en cours. La prochaine promotion débutera en 2020.

ÉQUIVALENCE

Les étrangers n'ont aucun droit de pratique, ce qui ne donne lieu à aucun contrôle.

<https://www.osteoegypt.org>¹⁴⁰

<https://www.osteopathie.eu/en/location/cairo>¹⁴¹

¹⁴⁰ *Osteo Egypt*. 2011 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.osteoegypt.org>

¹⁴¹ *The international academy of osteopathy*. 2007 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.osteopathie.eu/en/location/cairo>

Océanie

- Australie
- Nouvelle-Zélande

AUSTRALIE

1.751 ostéopathes inscrits à l'OA en juillet 2019

OSTÉOPATHIE

L'ostéopathie existe depuis plus de 100 ans en Australie et est régulée comme profession de santé.

Les ostéopathes peuvent s'inscrire auprès de l'Osteopathy Australia (OA) qui regrouperait 90% des praticiens du territoire. L'OA, née en 1955 en tant qu'association étatique, est devenue nationale en 1991 suite à la fusion de plusieurs associations lors de la reconnaissance de la profession.

L'inscription est possible une fois le praticien enregistré à l'OBA (Osteopathy Board of Australia), il acquiert une responsabilité civile professionnelle.

La pratique de l'ostéopathie se fait ensuite en clinique médicale pluridisciplinaire.

Les ostéopathes font partie du système médical, et peuvent à ce titre prescrire des radios ainsi que référer des patients à d'autres spécialistes.

L'ostéopathie est souvent remboursée par les assurances privées.

SCOLARITÉ

L'accès dans les universités en Australie se fait grâce au score ATAR, note obtenue lors du Senior Secondary Certificate of Education (SSCE), l'équivalent du baccalauréat français.

Il existe 4 universités diplômantes en ostéopathie (deux à Melbourne, une à Lismore et une à Gold Coast).

Le cursus se déroule sur 5 ans à temps plein en deux parties :

- bachelor en 3 ans ;
- master en 2 ans.

Les études peuvent se faire à temps partiel en doublant le nombre d'années à chaque fois.

Une fois le diplôme obtenu, le thérapeute peut s'inscrire à l'Osteopathy Board of Australia (OBA) et aussi à l'Osteopathic Council of New-Zealand (OCNZ).

Pour exercer dans le pays, il faut obligatoirement être inscrit à ce registre.

ÉQUIVALENCE

Comme pour les Australiens, il faut s'enregistrer auprès de l'OBA.

Pour cela, il faut déjà s'inscrire à l'Australian Osteopathy Association Council (AOAC).

Avec un diplôme étranger, il y a deux voies d'accès à l'équivalence délivrée par l'AOAC :
une voie dite de Competent Authority ou une voie standard.

La première voie est accessible uniquement aux thérapeutes diplômés d'une école du Royaume-Uni et inscrits au GOsC.

Pour tout autre diplôme, seule la voie standard est accessible.

Elle se compose de plusieurs phases:

- Fiche de renseignements avec diplômes et cursus, traduite officiellement en anglais. Pour les étrangers non anglophones, un test d'anglais est requis ;
- Examen écrit de 3 heures ;
- Examen en ligne sur des cas pratiques, d'une durée de 2 heures ;
- Examen pratique composé de 2 heures de cas pratiques simulés, puis de 3 patients réels à traiter **{OBA}** ;
- Examen de connaissances sur la pratique de l'ostéopathie et du système de santé en Australie. Examen en ligne à choix multiple qui se base sur le guide de 25 pages disponibles sur le site ;
- Période de pratique probatoire de 6 mois, supervisée par un ostéopathe australien **{OBA}** ;
- Enregistrement général pour être ostéopathe (document à remplir en ligne). **{OBA}**

Concernant les 3 étapes avec l'insigne **{OBA}**, il est nécessaire de s'inscrire en même temps à des autorisations temporaires d'exercer afin de pouvoir pratiquer.

IMPORTANT

- les examens se déroulent deux fois par an, en mars et en septembre. Sachant qu'il faut valider une étape pour passer à la suivante, si une étape n'est pas validée, il faut attendre la session suivante pour poursuivre le processus ;
- les autorités migratoires doivent aussi délivrer un visa afin de rester sur le territoire pour commencer et effectuer cette démarche. En l'absence de ce visa (dont la délivrance n'est pas automatique lors de la démarche d'équivalence), il n'est pas possible de rester sur le territoire ni de devenir ostéopathe, même si le processus d'équivalence est validé.

Frais : chaque étape implique un coût. Les frais totaux s'élèvent dans les 6.000 AUD.

Après les 6 mois de pratiques supervisées, l'ostéopathe reste encore 6 mois en période probatoire, mais non supervisée.

Au terme de ces 12 mois, le praticien peut s'inscrire officiellement dans le registre des ostéopathes à l'OBA.

<https://www.osteopathy.org.au>¹⁴²

<https://www.osteopathyboard.gov.au>¹⁴³

<https://osteopathiccouncil.org.au>¹⁴⁴

¹⁴² *Osteopathy Australia*. 2012 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.osteopathy.org.au>

¹⁴³ *Osteopathy board of Australia*. 2010 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.osteopathyboard.gov.au>

¹⁴⁴ *Australian osteopathic accreditation council*. 2014 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://osteopathiccouncil.org.au>

OSTÉOPATHIE

L'ostéopathie est réglementée en Nouvelle-Zélande depuis 2003 avec la loi Health Practitioner Competence Assurance (HPCA) qui place l'ostéopathie comme profession de santé et protège le titre d'ostéopathe.

Une fois le diplôme obtenu, tout ostéopathe doit s'inscrire auprès de l'Osteopathic Council of New Zealand (OCNZ). Sans cet enregistrement, il n'est pas autorisé de travailler en tant qu'ostéopathe.

Osteopath New Zealand est une association représentant la profession dans le pays depuis 2013. Pour s'y inscrire, il faut déjà être inscrit auprès de l'OCNZ.

La pratique se fait exclusivement en libéral et peut être prise en charge par des assurances privées.

SCOLARITÉ

En Nouvelle-Zélande, seule l'université Unitec Te Whare Wananga o Wairaka, dans la banlieue d'Auckland, propose un Master of Osteopathy.

Pour avoir accès à ce master en 2 ans à temps plein, il faut détenir un Bachelor of Applied sciences (biologie humaine) qui dure 3 ans à temps plein.

Il est possible d'intégrer le master avec un diplôme en rapport avec l'ostéopathie tel que celui de physiothérapeute ou toute autre formation approuvée par l'OCNZ.

En 2021 une deuxième école ouvrira un cursus reconnu en ostéopathie, l'Ara Institute of Canterbury, à Christchurch. Pour être diplômé à l'issue de ses études, il faudra passer un Bachelor of Musculoskeletal Health d'une durée de 3 ans à temps plein, puis un Postgrade Diploma in Osteopathy sur un an à temps plein.

ÉQUIVALENCE

Les ostéopathes australiens et ceux enregistrés au GOSc du Royaume-Uni ont le droit de travailler en Nouvelle-Zélande par simple enregistrement à l'OCNZ.

Quelques écoles anglaises sont reconnues en Nouvelle-Zélande, et permettent aux diplômés de présenter un dossier d'équivalence afin d'être enregistrés.

Pour tout autre diplôme, le Conseil traite au cas par cas.

Les conditions minimales avant toute étude de dossier sont la bonne maîtrise de l'anglais, un casier judiciaire vierge dans son pays et une bonne santé. L'ostéopathe doit suivre une période probatoire d'un an, le Competent Authority Pathway Programme (CAPP), qui comporte 4 stages de 3 mois avec une évaluation à la fin de chaque stage.

<https://www.osteopathiccouncil.org.nz>¹⁴⁵

<https://www.osteopaths.nz.co.nz>¹⁴⁶

<https://www.unitec.ac.nz/career-and-study-options/osteopathy/master-of-osteopathy>¹⁴⁷

<https://www.ara.ac.nz/?a=507633>¹⁴⁸

¹⁴⁵ *Osteopathic council of New Zealand*. 2004 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.osteopathiccouncil.org.nz>

¹⁴⁶ *Osteopaths New Zealand*. 2013 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.osteopaths.nz.co.nz>

¹⁴⁷ *Unitec*. 1998 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.unitec.ac.nz/career-and-study-options/osteopathy/master-of-osteopathy>

¹⁴⁸ *Ara*. 2016 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.ara.ac.nz/?a=507633>

A travers les fiches-pays présentées, plusieurs grands axes de l'ostéopathie peuvent se dégager :

- l'ostéopathie est surtout réglementée dans les pays anglophones et en Europe ;
- il existe deux titres : Doctor of Osteopathy pour les médecins, Diplômé en Ostéopathie pour les praticiens en ostéopathie non médecins ;
- il existe majoritairement deux modèles de scolarité pour les praticiens en ostéopathie: cursus à plein temps pour les non professionnels de santé, cursus à temps partiel pour les professionnels de santé.
- les équivalences existent dans de nombreux pays, mais il est aussi possible d'exercer dans bon nombre de pays qui ne possèdent aucune réglementation ni reconnaissance de la profession.

6. DISCUSSION

L'objectif de ce travail de recherche était de faire un état des lieux de l'ostéopathie dans le plus grand nombre de pays possible, afin d'envisager une éventuelle expatriation.

Pour ce faire, la réalisation de fiches-pays a permis d'avoir un aperçu de l'état de la profession sur l'ensemble des continents.

L'hypothèse émise supposait qu'avec un diplôme français, il n'était possible d'aller travailler que dans un pays où l'ostéopathie était reconnue. Cette hypothèse se révèle fautive car il est souvent plus facile de s'installer dans des pays qui ne reconnaissent pas la profession. De plus, dans les pays disposant d'une réglementation de l'ostéopathie, l'équivalence peut être difficile à obtenir car le système de scolarité français relatif à l'ostéopathie n'est pas universitaire et ne permet pas l'obtention d'un bachelor ni d'un master. Le titre obtenu en France ne suffit pas toujours pour obtenir une équivalence à l'étranger.

Critique des résultats :

Les fiches-pays n'englobent pas la totalité des pays où l'ostéopathie est pratiquée. De nombreux pays n'ont que peu ou pas d'informations accessibles sur Internet de façon claire, nette et précise.

L'Europe y est très représentée par rapport aux autres continents. Il n'en est pas de même pour l'Afrique qui, faute d'informations exploitables transmises, ne permet pas d'en estimer la représentation.

Ce travail de recherche est un état des lieux de l'ostéopathie à travers le monde. Mais comme cette profession est en constante évolution, ainsi que sa législation, il serait intéressant dans quelques années de refaire cet état des lieux et de comparer ce qui a changé.

Les résultats ne présentent pas les mêmes informations selon les pays et les fiches-pays ne sont donc pas uniformes. En effet, les informations disponibles ne concernent pas toujours les mêmes points.

Seules quelques interviews ont été réalisées et exploitées. Obtenir une réponse exploitable de praticiens francophones a énormément limité le nombre d'interviews publiées.

7. CONCLUSION

En 2020, la profession d'ostéopathe est toujours en pleine expansion.

Les trois principaux pays formant des ostéopathes sont les États-Unis, le Royaume-Uni et la France. Néanmoins, ils n'ont pas la même influence dans l'essor de la profession à travers le monde.

Les États-Unis forment des médecins ostéopathes, les Doctor of Osteopathy. Ces médecins se sont peu disséminés à travers le globe actuellement.

Les ostéopathes recensés en Amérique du Sud, en Afrique et en Asie ont pour la plupart été formés en Europe ou par des formateurs venus d'Europe et notamment des 2 pays cités précédemment.

La mobilité actuelle a encouragé et encourage encore les professionnels à s'exporter.

On voit naître des écoles de formation au fur et à mesure sur tous les continents.

Les praticiens profitent de l'absence de réglementation de certains pays (voire continents) pour s'installer librement et développer leur pratique.

Bien que le métier ne soit pas réglementé dans de nombreux pays, le nombre d'ostéopathes est en forte croissance et la profession est mieux reconnue par les patients.

En France, la prolifération des écoles et le manque de sélection à l'entrée ont favorisé une explosion du nombre de praticiens en quelques années, frôlant la saturation.

Cette explosion ne laisse pas présager un avenir très prometteur. Les professionnels de santé peuvent combiner leurs compétences, mais les ostéopathes non professionnels auront probablement plus de mal à se faire une place. Une trop grande densité de praticiens concentrés dans les grandes villes, un métier à forte concurrence, une profession peu unie dans sa théorie et sa pratique, une rivalité entre les ostéopathes exclusifs et les ostéopathes professionnels de santé, tels sont les critères qui font aussi que demain il ne sera pas aisé d'être ostéopathe en France.

Les Français s'expatrient de plus en plus pour réaliser leurs rêves ou pour saisir des opportunités professionnelles à l'autre bout du monde.

On constate que certains ostéopathes français ont déjà fait le pari de s'installer à l'étranger, là où il y a peu de concurrence, afin d'essayer de pratiquer dans des pays sans réglementation.

Au travers des différents pays présentés précédemment, on peut distinguer les pays avec réglementation de ceux qui en sont dépourvus.

D'une part, la réglementation offre certes un cadre légal et une meilleure reconnaissance, mais elle implique également une équivalence souvent plus difficile à obtenir.

D'autre part, l'absence de réglementation permet de s'installer plus librement avec moins de visibilité et de soutien, mais davantage de liberté.

Avec un diplôme français d'ostéopathie, un praticien peut faire le choix d'aller travailler dans un pays où l'ostéopathie est reconnue ou dans un pays où elle ne l'est pas. Les possibilités d'expatriation sont nombreuses.

Aujourd'hui la profession est présente dans bon nombre de pays, mais encore absente hélas dans beaucoup d'autres. Il existe des missions humanitaires intervenant dans certains de ces pays pour tenter d'aider, d'accompagner et former les populations, mais elles sont souvent temporaires. Le développement du métier à long terme à l'étranger se fait surtout grâce aux expatriés qui tentent l'expérience.

Ce travail de recherche permet d'actualiser les données relatives à la situation de l'ostéopathie en 2020. Mais en raison de la crise sanitaire mondiale due à la pandémie de Covid-19, la mobilité internationale de cette année se trouve fortement impactée. Certaines démarches ne seront par ailleurs pas envisageables avant plusieurs mois.

8. SITOGRAPHIE

(1) *L'ostéopathie*. 2007 {Consulté le 15 mai 2020}
<http://www.oste-stop.com/historique.html>

(2) *Claude Hamonet*. 2008 {Consulté le 15 mai 2020}
http://claud.hamonet.free.fr/fr/art_oste.htm

(3) *Wikipédia*. 2004 {Consulté le 15 mai 2020}
https://fr.wikipedia.org/wiki/Andrew_Taylor_Still

(4) *Fédération nationale de l'enseignement supérieur en ostéopathie*. 2016 {Consulté le 15 mai 2020}
<https://www.fneso.fr/grand-public/>

(5) *Registre des ostéopathes de France*. 1999 {Consulté le 15 mai 2020}
<https://www.osteopathie.org/3685-roles-et-missions-histoire-de-l-osteopathie.html>

(6) *Approche tissulaire de l'ostéopathie*. 1999 {Consulté le 15 mai 2020}. <https://approche-tissulaire.fr/en-france.html>

(7) *Syndicat français des ostéopathes*. 2016 {Consulté le 15 mai 2020} <https://www.osteopathe-syndicat.fr/histoire-de-l-osteopathie>

(8) *Legifrance*. 1998 {Consulté le 25 mai 2020}
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000802880>

(9) *Legifrance*. 1998 {Consulté le 25 mai 2020}
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000227015>

(10) *Legifrance*. 1998 {Consulté le 25 mai 2020}
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000469950&dateTexte>

(11) *Legifrance*. 1998 {Consulté le 25 mai 2020}
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000644998>

(12) *Legifrance*. 1998 {Consulté le 25 mai 2020}
<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2014/12/12/AFSH1427626D/jo>

- (13) *École supérieure d'ostéopathie, Paris Suposteo*. 1999 {Consulté le 15 mai 2020}
<https://www.eso-suposteo.fr/quel-est-lavenir-de-losteopathie-en-france/>
- (14) *Union pour la recherche clinique en ostéopathie*. 2017 {Consulté le 15 mai 2020}
<http://www.lejournal.osteopathie-recherche.fr/index.php/statistiques-sondages/emost-2018-etude-du-metier-d-osteopathe-en-2018>
- (15) *Compagnie des experts judiciaires ostéopathes exclusifs*. 2015 {Consulté le 15 mai 2020}
<https://cejoe.org/demographie-des-porteurs-du-titre-dosteopathe-demographie-des-experts-judiciaires-osteopathes-analyse-et-perspectives-juillet-2019/>
- (16) *Association française d'ostéopathie*. 2002 {Consulté le 15 mai 2020}
<https://www.afosteo.org>
- (17) *Ostéopathes de France*. 2005 {Consulté le 15 mai 2020}
<https://osteofrance.com>
- (18) *Syndicat français des ostéopathes*. 2016 {Consulté le 15 mai 2020}
<https://www.osteopathe-syndicat.fr/tout-sur-l-osteopathie>
- (19) *Unité pour l'ostéopathie*. {Consulté le 15 mai 2020}
<http://www.upo-federation-osteopathie.fr/presentation-de-upo/>
- (20) *Chambre nationale des ostéopathes*. 2018 {Consulté le 15 mai 2020} <https://www.chambre-nationale-des-osteopathes.fr/>
- (21) *CEN*. 2014 {Consulté le 15 mai 2020}
<https://www.cen.eu/work/areas/services/Pages/default.aspx>
- (22) *Comité européen de normalisation*. 2014 {Consulté le 15 mai 2020}
https://standards.cen.eu/dyn/www/f?p=204:35:0::::FSP_SURR_WI:38396&cs=1AC2546C4A1CEAAE84ADB1B173AE9F80F
- (23) *Forewards*. 2006 {Consulté le 26 mai 2020}
[european framework for standards of osteopathic education ...www.forewards.eu › app › download › EFSOET](http://www.forewards.eu/app/download/EFSOET/european_framework_for_standards_of_osteopathic_education)
- (24) *European federation and forum for osteopaths*. 2009 {Consulté le 15 mai 2020}
<https://www.effo.eu>

(25) *Osteopathic european academic network*. 2000 {Consulté le 15 mai 2020}
<https://www.osean.com>

(26) *Afnor*. 2016 {Consulté le 15 mai 2020}
<https://www.afnor.org/acheter-une-norme/>

(27) *Afnor boutique*. 2013 {Consulté le 15 mai 2020}
<https://www.boutique.afnor.org/norme/nf-en-16686/prestations-de-soins-d-osteopathie/article/818174/fa178495>

(28) *World health organization*. 1998 {Consulté le 15 mai 2020}
<https://www.who.int>

(29) *World health organization*. 1998 {Consulté le 15 mai 2020}
<https://www.who.int/medicines/areas/traditional/BenchmarksforTraininginOsteopathy.pdf>

(30) *Osteopathic international alliance*. 2004 {Consulté le 15 mai 2020}
<https://oialliance.org>

(31) *Registre des ostéopathes de France*. 1999 {Consulté le 15 mai 2020}
<https://www.osteopathie.org/100-l-osteopathie-dans-le-reste-du-monde.html>

Sitographie non numérotée relative aux tableaux des résultats (pages 19 et 20)

Physiohealth. {Consulté le 15 mai 2020}
<https://physiohealth.al>

Osteomed. 2016 {Consulté le 15 mai 2020}
<http://www.osteopathy.bg>

European federation and forum for osteopaths. 2009 {Consulté le 27 mai 2020}
<https://www.effo.eu/members/the-cyprus-osteopathic-association-coa/>

Osteopatia. 2013 {Consulté le 15 mai 2020}
<http://www.osteopatia.hu>

General osteopathic council. 1998 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://www.osteopathy.org.uk/register-search/practices/countries/>

Osteore. 2015 {Consulté le 26 mai 2020}

<https://www.osteore.ro/>

Štaje osteopatija. {Consulté le 16 mai 2020}

<https://osteomed.rs/sta-je-osteopatija/sta-je-osteopatija/>

Hisa osteopatije. {Consulté le 26 mai 2020}

<https://hisa-osteopatije.si/>

École d'ostéopathie d'Europe de l'est. 2016 {Consulté le 26 mai 2020}

<https://osteoukr.com/uk/golovna/>

Osteopatía Bogotá. 2012 {Consulté le 27 mai 2020}

<https://www.osteopatiabogota.com/home.html>

Costa Rica osteopatía. 2018 {Consulté le 16 mai 2020}

<https://www.costaricaosteopatía.com/inicio>

Pura vida. 2017 {Consulté le 27 mai 2020}

<http://puravida-mentecuerpo.com/servicios/osteopatía/>

Voyage en ostéopathie. 2014 {Consulté le 16 mai 2020}

<http://benoitcauvin-osteo.fr/bresil/>

Expat. 1999 {Consulté le 16 mai 2020}

<https://www.expat.com/forum/viewtopic.php?id=555163>

Osteopatía Perú. 2009 {Consulté le 27 mai 2020}

<http://osteopatiaperu.com/>

Natural wellness center. 2017 {Consulté le 16 mai 2020}

<http://naturalwellnesscambodia.com>

Gaon connection. 2012 {Consulté le 16 mai 2020}

<https://www.gaonconnection.com/desh/know-what-is-osteopathy-pain-without-throat-medication-missing-43871>

Bali Healing. 2006 {Consulté le 16 mai 2020}

<https://balihealing.org/index.php/osteopathy/>

Facebook. 1998 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://www.facebook.com/shafee.k.alsharaa/>

Iranian osteopathic association. 2013 {Consulté le 16 mai 2020}
<http://drpourgol.blogspot.com/2018/05/iranian-osteopathic-association-iroa.html>

Kazakhstan association of osteopaths. 2006 {Consulté le 16 mai 2020}
https://www.fimm-line.com/file/repository/kazakhstan_association_of_manual_therapists_and_osteopaths_2017.pdf

Itoim. 2015 {Consulté le 16 mai 2020}
<http://itoim.mn/article/kGujB/17739>

What Clinic. 2009 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://www.whatclinic.com/dentists/nepal/kathmandu/norvic-international-hospital-thapathali>

City osteopathy and physiotherapy. 2012 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://cityosteophysio.com>

Global health taiwan. 2019 {Consulté le 27 mai 2020}
<https://globalhealthtaiwan.wordpress.com/>

Osteopath centre. 2014 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://osteopathcentre.com>

CMI-Vietnam. 2006 {Consulté le 16 mai 2020}
http://www.cmi-vietnam.com/index.php?url=osteopathic_en.html

Facebook. 1998 {Consulté le 16 mai 2020}
https://www.facebook.com/pg/linabahlouliosteopathe.algerie/about/?ref=page_internal

Expat. 1999 {Consulté le 16 mai 2020}
https://www.expat.com/fr/entreprises/afrique/cameroun/6_sante/osteopathes/

Congosto. 2018 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://congosteo.wixsite.com/osteopathie>

Goafricaonline. 2012 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://www.goafricaonline.com/ci/annuaire/osteopathe-chiropracteur>

Expat. 1999 {Consulté le 16 mai 2020}
https://www.expat.com/fr/entreprises/afrique/kenya/6_sante/osteopathes/

Facebook. 1998 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://www.facebook.com/Sandraraoullosteopathe/>

Ostéopathe.ma. 2009 {Consulté le 16 mai 2020}
<http://www.osteopathe.ma>

Wellness Namibia. 2004 {Consulté le 27 mai 2020}
<https://www.wellness-namibia.com/methods/MethOst/index.html>

Ostéopathe Dakar. 2012 {Consulté le 16 mai 2020}
<http://www.osteopathe-dakar.com>

Expat. 1999 {Consulté le 16 mai 2020}
https://www.expat.com/fr/entreprises/afrique/tunisie/6_sante/osteopathes/

(32) *Verband der osteopathen Deutschland.* 1999 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://www.osteopathie.de>

(33) *Verband der osteopathen Deutschland.* 1999 {Consulté le 16 mai 2020}
https://www.osteopathie.de/schulen_hochschulen

(34) *Association professionnelle des heilpraktiker.* 2013 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://www.aph-heilpraktiker.fr>

(35) *Hochschule fresenius.* 2008 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://www.hs-fresenius.de/studium/osteopathie-bachelor/>

(36) *Österreichische gesellschaft für osteopathie.* 2001 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://www.oego.org/en/>

(37) *Wiener schule für osteopathie.* 1998 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://www.wso.at/>

(38) *The international academy of osteopathy.* 2007 {Consulté le 16 mai 2020}
<http://www.osteopathie.eu/fr/node/1017>

- (39) *Union belge des ostéopathes*. 2011 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://www.ubo-buo.be/fr/contact.html>
- (40) *Ostéopathie.be*. 2001 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://osteopathie.be/fr/accueil/>
- (41) *Ostéopathie.be*. 2001 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://osteopathie.be/fr/osteopathie-je-suis-osteopathe/>
- (42) *Université libre de Bruxelles*. 2001 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://www.ulb.be/fr/programme/ms-oste#présentation>
- (43) *Hrvatska akademija osteopatije*. 2012 {Consulté le 16 mai 2020}
<http://akademijaosteopatije.hr>
- (44) *Danske osteopater*. 2008 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://www.danskeosteopater.dk>
- (45) *Styrelsen for patientsikkerhed*. 2016 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://stps.dk/da/autorisation/soeg-autorisation/osteopat/osteopat-dk/>
- (46) *Registro de los osteópatas de España*. 2002 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://www.osteopatas.org>
- (47) *Escuela del concepto osteopático*. 2011 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://escuelaosteopatiaeco.com>
- (48) *Federación de osteópatas de España*. 2016 {Consulté le 16 mai 2020}
<http://www.federacionosteopatas.com>
- (49) *Osteopatía akadeemia*. 2011 {Consulté le 16 mai 2020}
<http://www.osteopaat.ee>
- (50) *Suomen osteopaattiliitto*. 2015 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://osteopaattiliitto.fi>
- (51) *Metropolia*. 2007 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://www.metropolia.fi/fi/opiskelu-metropoliassa/amk-tutkinnot/osteopatia>

- (52) *Osteopatia koulu atlas*. 2009 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://osteopatiakoulu.fi>
- (53) *Ortopedisen osteopatian koulutuskeskus*. 2007 {Consulté le 16 mai 2020}
<https://www.ookk.fi/koulutus>
- (54) *Valvira*. 2009 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.valvira.fi/web/en>
- (55) *Hellenic osteopathic association*. 2001 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.osteopathy.gr>
- (56) *Epi Morfosis*. 2007 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.epimorfosis.gr/οστεοπαθητική-σχολή/>
- (57) *Osteopathic council of Ireland*. 2004 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.osteopathy.ie>
- (58) *Irish college of osteopathic medicine*. 2017 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://icomcork.ie/courses/osteopathic-degree/>
- (59) *Osteopatia Island*. 2009 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://www.osteopatia.is>
- (60) *Reglugerdasafn*. 2001 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.reglugerd.is/reglugerdir/allar/nr/1131-2012>
- (61) *Reglugerdasafn*. 2001 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.reglugerd.is/reglugerdir/eftir-raduneytum/velferdarraduneyti/nr/4935>
- (62) *Registro osteopati Italia*. 2010 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.registro-osteopati-italia.com>
- (63) *Efesios*. 2007 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://fesios.it>
- (64) *Association luxembourgeoise des ostéopathes*. 2005 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://www.osteopathie.lu>

- (65) *Santé publique du Luxembourg*. 2009 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://sante.public.lu/fr/professions/professions-sante-reglementees/osteopathe/index.html>
- (66) *Legilux*. 2004 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2018/09/23/a873/jo>
- (67) *Deputy Prime Minister*. 2014 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://deputyprimeminister.gov.mt/en/regcounc/cpcm/Pages/Publications.aspx>
- (68) *Deputy Prime Minister*. 2014 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://deputyprimeminister.gov.mt/en/regcounc/cpcm/documents/coposteopath.pdf>
- (69) *Justice services*. 2010 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://www.justiceservices.gov.mt/DownloadDocument.aspx?app=lom&itemid=8917&l=1>
- (70) *Osteopathy malta*. 2013 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://osteopathymalta.com>
- (71) *Norsk osteopatforbund*. 2001 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://osteopati.org>
- (72) *Kristiania*. 2004 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.kristiania.no/studier/bachelor/osteopati/>
- (73) *Nederlands register voor osteopathie*. 2004 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://osteopathie-nro.nl>
- (74) *Nederlands register voor osteopathie*. 2004 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://osteopathie-nro.nl/voor-osteopaten/documenten/>
- (75) *Nederlands register voor osteopathie*. 2004 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://osteopathie-nro.nl/wp-content/uploads/2019/04/1.0.-Erkenningscriteria-NVO-NRO-Geheel-DEF-20190701.pdf>
- (76) *The international academy of osteopathy*. 2007 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.osteopathie.eu/fr>
- (77) *College Sutherland*. 2001 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://college-sutherland.nl>

(78) *Fico osteopathy academy*. 2017 {Consulté le 17 mai 2020}

<https://www.osteopathy.academy/en>

(79) *Associação dos Osteopatas de Portugal*. {Consulté le 17 mai 2020}

<http://aost.pt>

(80) *Administração Central do Sistema de Saúde*. 2007 {Consulté le 17 mai 2020}

<http://www.acss.min-saude.pt/2017/04/19/non-conventional-therapeutics/>

(81) *General osteopathic council*. 1998 {Consulté le 17 mai 2020}

<https://standards.osteopathy.org.uk>

(82) *General osteopathic council*. 1998 {Consulté le 17 mai 2020}

<https://www.osteopathy.org.uk/home/>

(83) *General osteopathic council*. 1998 {Consulté le 17 mai 2020}

<https://www.osteopathy.org.uk/training-and-registering/becoming-an-osteopath/training-courses/>

(84) *Institute of osteopathy*. 2017 {Consulté le 17 mai 2020}

<https://www.iosteopathy.org>

(85) *Svenska osteopath forbundet*. 2003 {Consulté le 17 mai 2020}

<https://www.osteopatforbundet.se>

(86) *Skandinaviska osteopathögskolan*. 2008 {Consulté le 17 mai 2020}

<http://osteopathogskolan.se>

(87) *Stockholm college of osteopathic medicine*. 2007 {Consulté le 17 mai 2020}

<http://www.scom.se>

(88) *Fédération suisse des ostéopathes*. 2006 {Consulté le 17 mai 2020}

<https://www.fso-svo.ch>

(89) *Confédération suisse*. {Consulté le 17 mai 2020}

<https://www.gesbg.admin.ch/gesbg/fr/home/ord/verordnungen/faq.html#2064696229>

(90) *Croix rouge suisse*. 2013 {Consulté le 17 mai 2020}

<https://www.redcross.ch/fr>

- (91) *Croix rouge suisse precheck*. 2018 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.precheck.ch/app/main/overview>
- (92) *Haute école de santé Fribourg*. 2004 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.heds-fr.ch/fr/formations/ostéopathie/master/>
- (93) *Canadian osteopathic association*. 2008 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.osteopathic.ca>
- (94) *Fédération canadienne des ostéopathes*. 2003 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.osteopathy.ca/en/>
- (95) *Ostéopathie Québec*. 2013 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.osteopathiequebec.ca/fr/>
- (96) *Canadian osteopathic medical student association*. 2012 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.studentdo.ca>
- (97) *American osteopathic association*. 1998 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://osteopathic.org>
- (98) *American osteopathic association*. 1998 {Consulté le 17 mai 2020}
https://osteopathic.org/wp-content/uploads/OMP2019-Report_Web_FINAL.pdf
- (99) *American association of colleges of osteopathic medicine*. 1996 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.aacom.org>
- (100) *American association of colleges of osteopathic medicine*. 1996 {Consulté le 17 mai 2020}
https://www.aacom.org/docs/default-source/default-document-library/infographic-osteop13.pdf?sfvrsn=c3094897_18
- (101) *New-York institute of technology*. 1997 {Consulté le 17 mai 2020}
https://www.nyit.edu/medicine/osteopathic_medicine_do_emigre_admissions
- (102) *Accreditation council for graduate medical education*. 1996 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.acgme.org>
- (103) *Choose DO*. 2019 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://choosedo.org>

- (104) *Escuela de osteopatía de Madrid en Mexico*. 2013 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.eommexico.mx>
- (105) *Escuela mexicana de osteopatía*. 2012 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://www.escuelamexicanadeosteopatía.com/>
- (106) *Gobierno de México*. 2002 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.gob.mx/sep/acciones-y-programas/secretaria-de-educacion-publica>
- (107) *Registro de osteópatas de Argentina*. 2004 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.registrodeosteopatas.com.ar/>
- (108) *Escuela argentina de osteopatía*. 2009 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://escueladeosteopatía.com.ar/carrera-de-osteopatía/>
- (109) *Escuela de osteopatía Fulcrum*. 2009 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://osteopatíafulcrum.com.ar/>
- (110) *Escuela europea de osteopatía integrativa*. 2018 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://escuelaeuropeaosteopatía.com/contacto/>
- (111) *Fulcrum osteopatía*. 2012 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.fulcrumosteopatía.com/quieres-estudiar-osteopatía/estudia-osteopatía-en-bolivia/>
- (112) *Registro brasileiro dos osteopatas*. 2007 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://registrodososteopatas.com.br/>
- (113) *Coffito*. 2016 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.coffito.gov.br/nsite/>
- (114) *Instituto brasileiro de osteopatía*. 2010 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://www.ibo-osteopatía.com.br>
- (115) *Escuela de osteopatía de Madrid en Brasil*. 2008 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.osteopatiamadrid.com.br>
- (116) *Colégio Brasileiro de Osteopatía*. 2013 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://cboesteopatía.com.br>

- (117) *Associação dos osteopatas do Brasil*. 2017 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://osteopatiabrasil.org.br>
- (118) *Osteosalud*. 2016 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://osteosalud.cl/>
- (119) *Atsa Fi*. 2011 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.atsafi.com/atsa-a-linternationale/>
- (120) *Escuela osteopatica de Lima*. 2012 {Consulté le 4 juin 2020}
<http://www.eol.org.pe>
- (121) *Osteopathe Lima*. 2018 {Consulté le 4 juin 2020}
<https://www.osteocm.com/>
- (122) *Emirates Medical association*. 2004 {Consulté le 19 mai}
https://www.ema.ae/index_v2.php
- (123) *Emirates osteopathic society*. 2017 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://osteopathy.ae>
- (124) *Government of Dubai*. {Consulté le 17 mai 2020}
<https://services.dha.gov.ae/sheryan/wps/portal/home/services-professional?locale=en>
- (125) *The israeli register of osteopaths*. 2007 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://osteopathy.org.il/en/>
- (126) *Institut israélien d'études ostéopathiques*. 2007 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://ost.co.il/fr/page-daccueil/>
- (127) *Japan osteopathic federation*. 2001 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://osteopathy.gr.jp>
- (128) *Japan college of osteopathy*. 1999 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.joa-jco.com>
- (129) *Still academy Japan*. 2010 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.still-academy.jp>

(130) *Ostéopathe Tokyo*. 2013 {Consulté le 19 mai}
<http://osteopathetokyo.com>

(131) *Остеопатия России*. 2015 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://www.osteopathy-official.ru>

(132) *Aktif Sağlıklı Yaşam Merkezi*. 2005 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://aktiffiziktedavi.com>

(133) *Osteopatlar derneği*. 2011 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://www.osteopatlardernegi.com/ost/>

(134) *Turkish institute for adapted osteopathy*. 2005 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://www.tifao.com/?/default.html>

(135) *Complementary and alternative medicine*. 2019 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://cam-regulation.org/en/turkey>

(136) *Osteopathic association of South Africa*. 2009 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.oasa.co.za/>

(137) *South African qualification authority*. 1998 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.saga.org.za/>

(138) *The allied health professions council of South Africa*. 2003 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://ahpcsa.co.za/>

(139) *Board of healthcare funders*. 2001 {Consulté le 17 mai 2020}
<http://www.bhfglobal.com>

(140) *Osteo Egypt*. 2011 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.osteoegypt.org>

(141) *The international academy of osteopathy*. 2007 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.osteopathie.eu/en/location/cairo>

(142) *Osteopathy Australia*. 2012 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.osteopathy.org.au>

(143) *Osteopathy board of Australia*. 2010 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.osteopathyboard.gov.au>

(144) *Australian osteopathic accreditation council*. 2014 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://osteopathiccouncil.org.au>

(145) *Osteopathic council of New Zealand*. 2004 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.osteopathiccouncil.org.nz>

(146) *Osteopaths New Zealand*. 2013 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.osteopathsnz.co.nz>

(147) *Unitec*. 1998 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.unitec.ac.nz/career-and-study-options/osteopathy/master-of-osteopathy>

(148) *Ara*. 2016 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://www.ara.ac.nz/?a=507633>

Web archive. 2001 {Consulté le 17 mai 2020}
<https://web.archive.org>

9. ANNEXE

9.1. SOMMAIRE DES FICHES-PAYS

EUROPE

Allemagne	p.22	Finlande.....	p.34	Norvège.....	p.44
Autriche	p.24	Grèce.....	p.36	Pays-Bas.....	p.45
Belgique.....	p.26	Irlande.....	p.37	Portugal.....	p.47
Croatie.....	p.28	Islande.....	p.38	Royaume-Uni	p.49
Danemark	p.29	Italie.....	p.39	Suède.....	p.52
Espagne	p.31	Luxembourg.....	p.41	Suisse	p.53
Estonie.....	p.33	Malte.....	p.43		

AMERIQUE

Amérique du Nord

Amérique du Sud

Canada.....	p.56	Argentine.....	p.63	Chili.....	p.68
Etats-Unis.....	p.59	Bolivie.....	p.65	Pérou.....	p.70
Mexique.....	p.61	Brésil.....	p.66		

ASIE

Emirats Arabes Unis	p.73	Russie.....	p.79
Israël.....	p.74	Turquie.....	p.81
Japon.....	p.76		

AFRIQUE

Afrique du Sud.....	p.83
Egypte.....	p.85

OCEANIE

Australie	p.87
Nouvelle-Zélande...	p.89

9.2. LISTE DES PAYS OÙ L'OSTÉOPATHIE EST RÉGLEMENTÉE

- Australie
- Danemark
- États-Unis
- Finlande
- France
- Islande
- Liechtenstein
- Malte
- Nouvelle-Zélande
- Portugal
- Royaume-Uni
- Russie
- Suisse

10. RÉSUMÉ

Depuis sa création aux États-Unis au XIXe siècle jusqu'à aujourd'hui, l'ostéopathie s'est répandue à travers le monde.

En France, cette profession s'est énormément développée au cours des deux dernières décennies. Notre pays est devenu le 3e foyer d'ostéopathes, grâce à son grand nombre de formations, le développement de nombreuses associations ainsi que la réglementation de sa pratique.

Il est possible d'aller travailler à l'étranger une fois le diplôme d'ostéopathie obtenu.

Une liste de 91 pays avec la présence d'un ostéopathe est présentée ainsi que des fiches récapitulatives sur 37 pays afin de connaître les possibilités d'expatriation :

- Europe (20)
- Amérique (8)
- Asie (5)
- Afrique (2)
- Océanie (2)